les notes de Campus France
Hors-série n° 7 - Juin 2013
CAMPUS FRANCE
campusfrance.org

La mobilité des étudiants d'Afrique sub-saharienne et du Maghreb

La *Note* Campus France Hors-Série n°7 présente un focus sur la mobilité internationale des étudiants d'Afrique sub-saharienne et du Maghreb.

Une carte de la mobilité des étudiants du et vers le continent africain permet de visualiser l'importance de la mobilité de cette région du monde. Cette carte est complétée par une analyse des chiffres de la mobilité des étudiants africains et maghrébins. Une deuxième partie donne un éclairage spécifique sur les formations délocalisées, la présence de la Chine sur le continent et les actions du Royaume-Uni et de l'Allemagne sur la zone. La troisième partie porte sur les étudiants du continent en France avec des commentaires sur les douze plus importants pays d'origine. Une quatrième partie donne une information succincte sur les manifestations organisées en 2013 et les programmes de bourses, complétée par les contacts à l'Agence et la liste des Espaces Campus France. Enfin, le détail des fiches statistiques pour les 12 pays de la zone se trouve à la fin de la présente Note.

Avant-propos

Avec 380 376 étudiants du continent africain en mobilité en 2010, la zone Afrique et Maghreb représente environ 10 % du total de la mobilité étudiante mondiale. En outre, le taux de mobilité (représentant le nombre d'étudiants en mobilité par rapport aux nombre total d'étudiants) se situe en moyenne à plus de 6 %, ce qui est le taux le plus élevé au monde.

La France, premier pays d'accueil

Riche d'une longue histoire avec l'Afrique et le Maghreb, la France reste le premier pays d'accueil du continent avec 115 195 étudiants soit 29,2% du total de la zone. Même si depuis 2006, la France a vu le nombre d'étudiants issus de ce continent et inscrits dans ses établissements d'enseignement supérieur en léger recul de 1 %, la France accueille fréquemment plus de 50 % de la population d'un pays et jusqu'à hauteur de 89 % pour les étudiants algériens. Pendant la même période, d'autres pays affichent de fortes progressions : Afrique du Sud + 28,8 %, Royaume-Uni +19,3 %. La Malaisie quant à elle bondit de 2 826 étudiants accueillis à 14 744, soit une progression de + de 400 %. Le nombre d'étudiants allant aux États-Unis et en Allemagne baisse respectivement de 2,3 et 4,8 % sur la période 2006-2010.

L'Afrique et le Maghreb : près de 43 % de la mobilité entrante en France

Les étudiants marocains sont depuis longtemps la première population d'étudiants étrangers en France, l'Algérie et la Tunisie figurant en troisième et quatrième positions. Le Sénégal et le Cameroun figurent tous deux dans les dix premiers pays d'origine. Au total dans les universités françaises en 2011-2012, 43 % des étudiants de la zone suivent des études au niveau Licence, 47 % au niveau Master et 10 % au niveau Doctorat. Ces étudiants se dirigent d'abord vers les Sciences (31 %), les Sciences économiques (24 %), puis les Lettres et Sciences humaines (19 %).

L'essor de la mobilité intra-régionale

Trois pays émergent actuellement, chacun exerçant son influence sur les pays proches géographiquement et culturellement : l'Afrique du Sud vers les pays anglophones, le Maroc vers les pays francophones et l'Angola vers les pays lusophones. L'Afrique du Sud, qui se distingue comme pôle régional d'enseignement supérieur et de recherche, arrive en 2e position des pays d'accueil avec 57 321 étudiants de la zone inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur du pays en 2010, soit 15,1 % des étudiants du continent en mobilité.

Des problématiques de mobilité différentes selon les régions de la zone

Dans l'ensemble, on peut distinguer d'une part le Maghreb et l'Afrique sub-saharienne francophone qui sont deux régions ayant toujours de forts liens avec la France, d'autre part l'Afrique sub-saharienne non francophone est plus proche des pays anglophones tel que le Royaume-Uni.

La Chine en Afrique

La présence de la Chine en Afrique se joue beaucoup sur le terrain économique mais passe également par une politique de promotion agressive dans le domaine de l'enseignement supérieur avec l'installation de centres linguistiques et culturels sur le continent (Instituts Confucius) à l'intérieur même des universités et des programmes de bourses ambitieux dans le domaine de l'agriculture, de la médecine, des langues, de l'éducation, de l'économie et de la gestion principalement. Il est toutefois très difficile de trouver des données précises et fiables sur l'action de ce pays sur le continent africain.

La mobilité des étudiants africains

10 premiers pays d'accueil des étudiants du continent africain en mobilité en 2010

	Effectifs	Part du total
France	111 195	29,2 %
Afrique du Sud	57 321	15,1 %
Royaume-Uni	36 963	9,7 %
États-Unis	36 738	9,7 %
Allemagne	17 824	4,7 %
Malaisie	14 744	3,9 %
Canada	10 965	2,9 %*
Italie	7 714	2,0 %
Australie	7 665	2,0 %
Maroc	6 996	1,8 %
Nombre total d'étudiants africains		
	380 376	100,0 %

Source : Unesco
** Données 2009*

10 premiers pays d'origine des étudiants du continent africain en mobilité en 2010

	Effectifs	Part du total
Maroc	42 800	11,3 %
Nigéria	38 851	10,2 %
Algérie	22 465	5,9 %
Zimbabwe	19 658	5,2 %
Cameroun	20 093	5,3 %
Tunisie	19 506	5,1 %
Kenya	13 285	3,5 %
Sénégal	11 928	3,1 %
Egypte	11 627	3,1 %
Botswana	8 562	2,3 %
Nombre total d'étudiants africains		
	380 376	100,0 %

Source : Unesco

Part de la population étudiante en France des 12 premiers pays du continent africain vers la France

	Effectifs des étudiants en mobilité	Nombre d'étudiants en France	%
Algérie	22 465	20 066	89 %
Madagascar	4 128	3 465	84 %
Sénégal	11 928	9 278	78 %
Gabon	5 793	4 205	73 %
Maroc	42 800	27 467	64 %
Tunisie	19 506	11 659	60 %
Côte d'Ivoire	6 197	3 544	57 %
Cameroun	20 093	6 264	31 %
Angola	7 052	210	3 %
Afrique du Sud	6 166	116	2 %
Ghana	7 845	180	2 %
Nigéria	38 851	203	1 %

Source : Unesco

Mobilité des étudiants d'Afrique sub-saharienne et du Maghreb

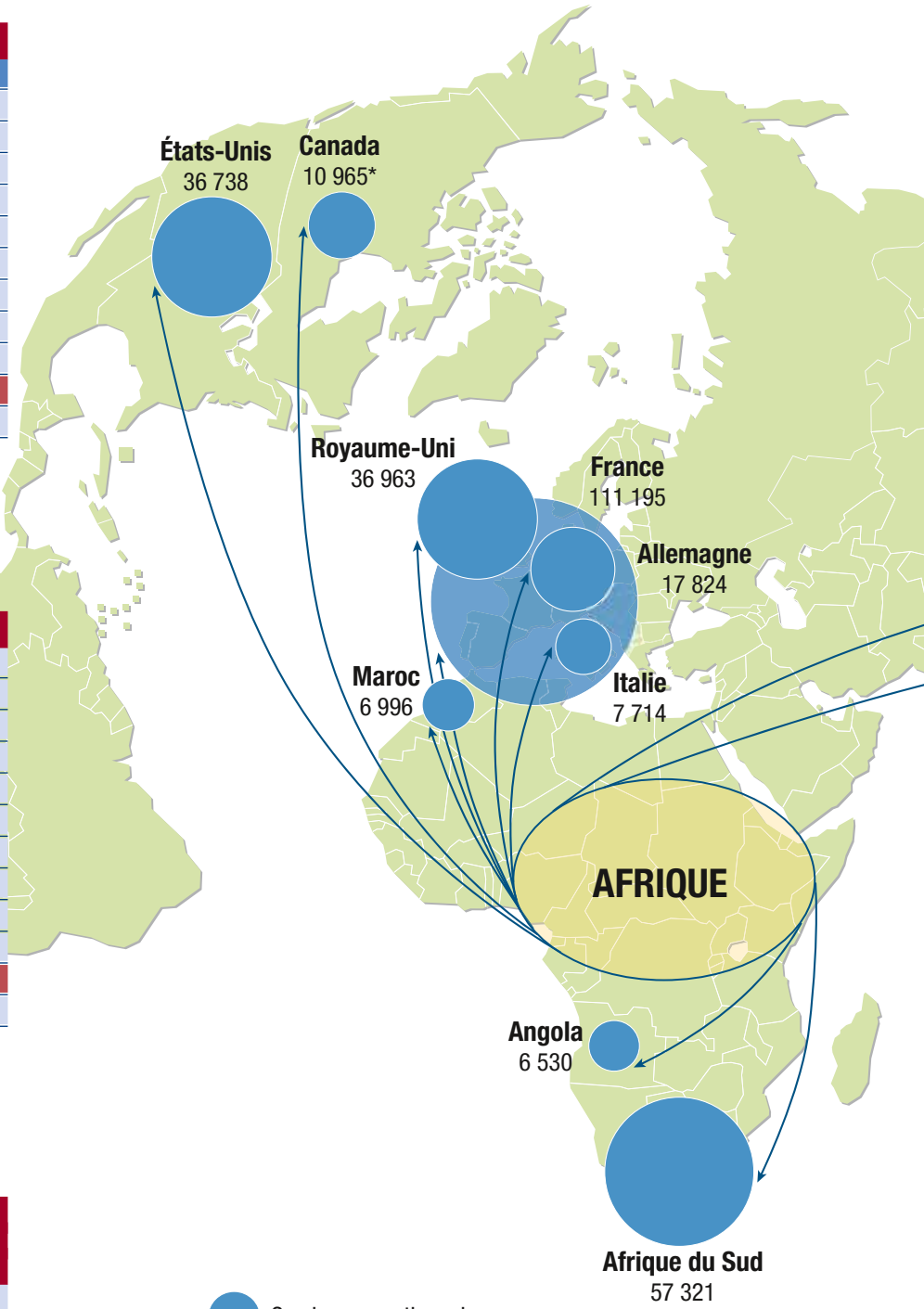

Source : Unesco

France : effectifs des étudiants africains accueillis

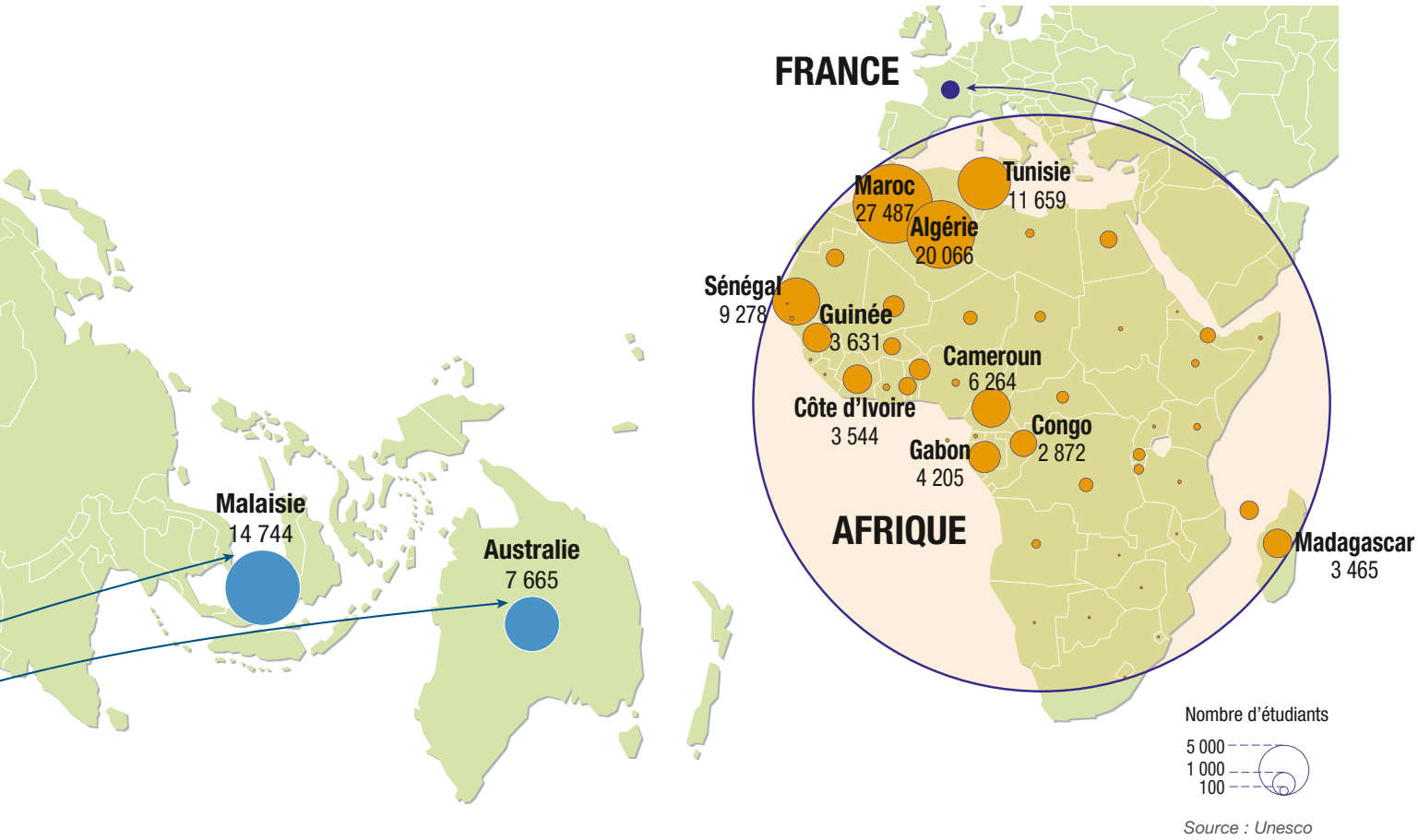

Source : Unesco

France : principaux pays d'origine des étudiants internationaux

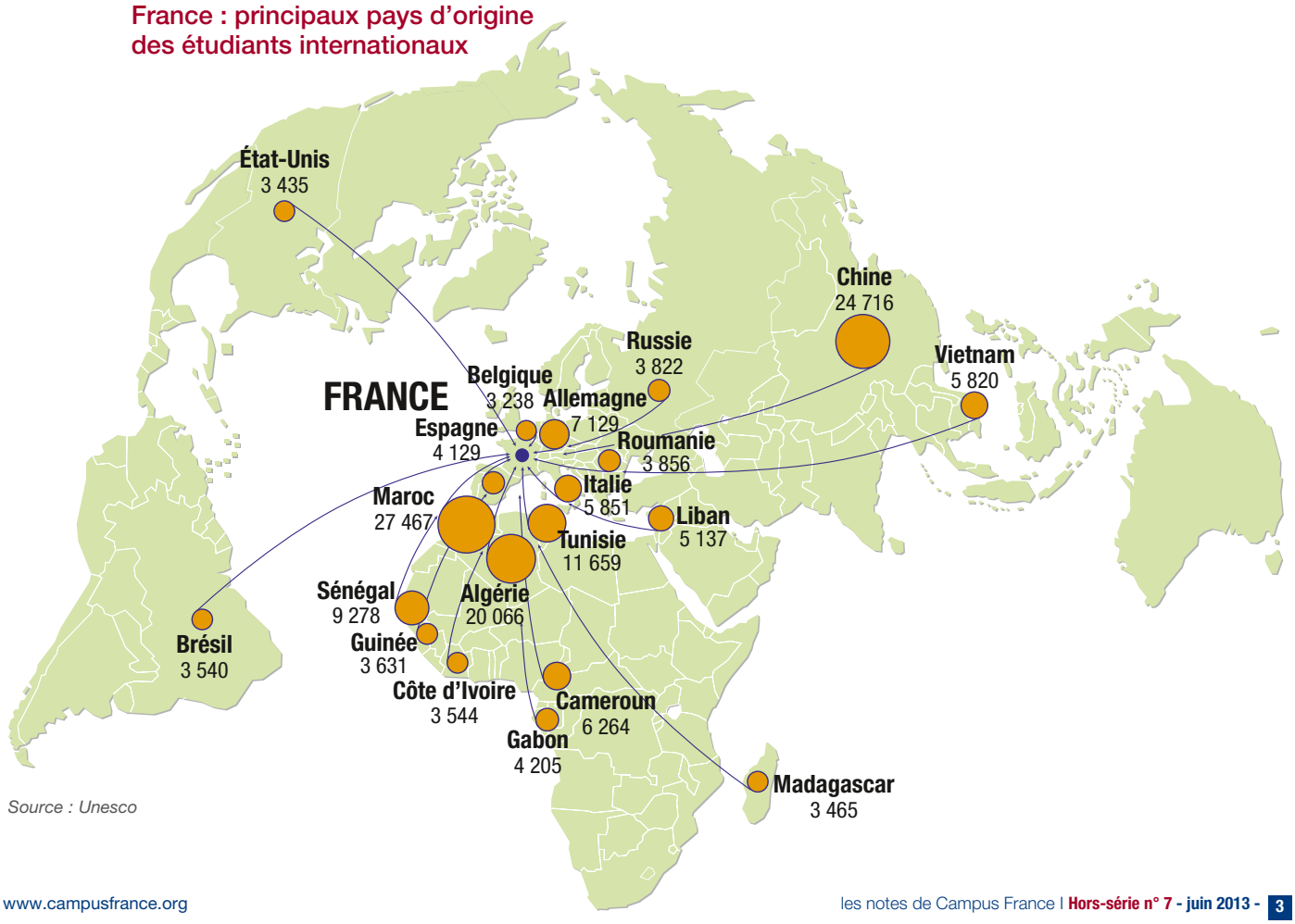

Source : Unesco

Une forte proportion d'étudiants africains et maghrébins en mobilité

Avec 380 376 étudiants du continent africain en mobilité en 2010, la zone Afrique sub-saharienne et Maghreb représente environ 10 % du total de la mobilité étudiante mondiale. En outre, le taux de mobilité (représentant le nombre d'étudiants en mobilité par rapport au nombre total d'étudiants) se situe en moyenne à plus de 6 %, ce qui est le taux le plus élevé au monde. Cette forte proportion d'étudiants en mobilité s'explique par différents facteurs. Mise à part l'envie d'élargir leur horizon culturel et intellectuel, ou la recherche de connaissances et de compétences qui leur conféreront un avantage concurrentiel sur le marché de l'emploi[1], les étudiants de cette zone en mobilité peuvent vouloir partir à l'étranger notamment parce que les universités dans leur pays d'origine ont des ressources insuffisantes ou ne proposent pas l'offre de formation recherchée. En regard, et renforçant leur décision de partir étudier à l'étranger, les politiques d'attractivité mises en place par certains gouvernements ou établissements peuvent influencer le choix de la destination.

Selon l'UNESCO, en pays d'origine, le Maroc arrive en tête avec 39 865 étudiants en mobilité en 2010 (soit plus de 10 % du total des étudiants africains en mobilité), devant le Nigéria (34 274)[2], l'Algérie (22 465), le Zimbabwe (19 658), le Cameroun (19 113) puis la Tunisie (18 438).

En pays d'accueil, la France vient en tête avec 111 195 étudiants (soit près de 30 % du total de la population en mobilité), suivie de l'Afrique du Sud (57 321, 15,1 %), du Royaume-Uni (36 963, 10 %), des États-Unis (36 738, 9,9 %), de l'Allemagne (17 824, 4,8 %) et de la Malaisie (14 744, 4 %, en spectaculaire progression depuis 2006).

La France, premier pays d'accueil

Si les pays d'accueil « traditionnels » (États-Unis, Royaume-Uni, Australie, France et Allemagne) sont bien présents dans le top 10 des pays recevant des étudiants africains, l'ordre dans lequel ils se classent est atypique ; en effet la France reste le premier d'entre eux malgré une part relative en diminution (augmentation du nombre absolu d'étudiants de ce continent en France mais croissance moins forte que le nombre d'étudiants africains en mobilité), suivie de l'Afrique du Sud, du Royaume-Uni, des États-Unis, de l'Allemagne et de la Malaisie.

Selon l'UNESCO, en 2010, la France accueillait 111 195 étudiants originaires du continent africain et restait leur premier pays d'accueil avec 29,2 % du total des étudiants africains en mobilité. En mobilité entrante en France[3], cela représente 43 % du total des étudiants étrangers dans l'hexagone. La très grande majorité des étudiants africains en France provient des pays du Maghreb et d'Afrique sub-saharienne francophone (en 2011-2012 seulement 2,6 % des étudiants africains en France étaient originaires d'un pays non-francophone).

Au-delà de ces chiffres, il est intéressant de voir les tendances et les évolutions de ces dernières années. Ainsi, entre 2006 et 2010 la France a vu le nombre d'étudiants issus de ce continent et inscrits dans ses établissements d'enseignement supérieur en léger recul de 1 % quand, pendant la même période, l'Afrique du Sud en a accueilli 28,8 % de plus et le Royaume-Uni a observé une croissance de 19,3 %. Viennent ensuite les États-Unis et l'Allemagne qui ont subi une baisse respective de 2,3 et 4,8 % pendant la même période.

L'essor de la mobilité intra-régionale

Le phénomène de mobilité intra-régionale, perceptible à travers le monde, s'amplifie également d'année en année en Afrique. Trois pays émergent actuellement, chacun exerçant son influence sur les pays proches géographiquement et culturellement : l'Afrique du Sud vers les pays anglophones, le Maroc vers les pays francophones et l'Angola vers les pays lusophones. Mais seule l'Afrique du Sud a réellement mis en place une politique d'attractivité.

• L'Afrique du Sud se distingue comme pôle régional d'enseignement supérieur et de recherche

L'Afrique du Sud arrive en 2e position des pays d'accueil avec 57 321 des étudiants de la zone en 2010, soit 15,1 % des étudiants du continent en mobilité. Ce sont principalement des étudiants des pays anglophones proches géographiquement : Zimbabwe, Namibie, Botswana, Lesotho…

Les raisons qui poussent certains étudiants du continent à se tourner vers l'Afrique du Sud ne manquent pas et les atouts sont considérables. D'une part, les procédures administratives pour obtenir un visa sont moins complexes que pour des pays d'Europe ou d'Amérique. D'autre part, comme le souligne l'hebdomadaire *Jeune Afrique,* avec un niveau de vie « moins élevé qu'en Europe, accessible, dynamique et stable, l'Afrique du Sud offre de nombreux atouts. Le pays est ainsi devenu la destination préférée des élites africaines pour les vacances, les études, les affaires, ou pour se soigner ». Enfin, le niveau de développement de l'Afrique du Sud proche de celui des pays d'Europe ouvre des perspectives professionnelles intéressantes pour les étudiants.

L'Afrique du Sud se distingue également par la qualité de ses universités publiques : le site ICU *(International and College Universities)* spécialisé dans le classement de la présence des universités sur le web a classé l'Afrique du Sud en première position des pays du continent. Les 5 premières universités qui y figurent sont sud-africaines[4].

L'université WITS (spécialisée dans l'enseignement des sciences de l'ingénieur et des technologies) est un exemple significatif de la mobilité intra-régionale et s'attache à renforcer le recrutement international de ses étudiants (20 % de la population étudiante est originaire d'un autre pays du continent). Une part importante des étudiants de cette prestigieuse université est d'origine francophone.

1- 6 % des étudiants d'Afrique subsaharienne partent à l'étranger pour augmenter leur avantage concurrentiel sur le marché de l'emploi.
Source : « Nouveaux modèles de la mobilité étudiante au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe », UNESCO.
2- Le Nigéria est le pays le plus peuplé d'Afrique et les projections de l'Institut national d'études démographiques – INED - s'accordent à dire qu'il sera le 3e pays le plus peuplé du monde en 2050. On peut donc penser que le nombre d'étudiants en mobilité dépassera dans les prochaines années celui du Maroc.
3- Sources : MESR-DGSIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP
4- Source : http://www.4icu.org/topAfrica/

L'augmentation sensible du nombre d'étudiants opérant une mobilité intra-régionale se traduit également par une émergence notable des MOOCS *(massive on line open courses),* en Afrique du Sud. Les programmes d'enseignement à distance représentent 40 % des formes d'enseignement dispensé au sein des universités du pays. Cette forme d'enseignement constitue une réponse utile au besoin de formation des étudiants africains. L'ouverture massive des campus numériques par l'AUF sur le continent en est également une bonne illustration (on en compte aujourd'hui 25 en Afrique).

Inversement les étudiants sud-africains sont assez peu mobiles, ils se rendent surtout aux États-Unis (1 641 étudiants sud-africains en 2010), au Royaume-Uni (1 543), en Australie (839), à Cuba (377) et en Malaisie (198).

• Avec 6 996 étudiants africains et maghrébins, le Maroc vient en 10e position des pays d'accueil

Le pays prend également conscience depuis quelques années de l'importance de capter plus d'étudiants étrangers et souhaite être plus attractif grâce à son système d'enseignement supérieur de bon niveau et un développement important d'établissements privés. En offrant des formations de qualité à des coûts souvent moindre qu'en Europe, la marge de progression dont le Maroc pourrait bénéficier est grande étant donné le potentiel disponible dans les pays francophones du continent. Dans cette zone, le Maroc joue un rôle qui évolue rapidement ces dernières années, avec un souhait réel d'accueillir toujours plus d'étudiants étrangers grâce notamment à un développement soutenu de l'enseignement supérieur privé et des programmes délocalisés mis en place par des établissements français notamment. Le choix du Maroc comme destination d'études par les étudiants africains est d'ailleurs souvent envisagé comme une destination provisoire avant une poursuite d'études en France (phénomène dit de « seconde mobilité »).

L'offre de formation marocaine est aujourd'hui très diversifiée. Les disciplines majoritairement choisies par les étudiants africains sont la médecine, l'ingénierie et l'administration. Sur ces filières, les établissements sont sollicités pour accroître leur flux de diplômés dans le cadre de nombreux programmes nationaux :

- « *Offshoring* Maroc 2010 » renforce les flux sortants dans des métiers liés au plan de politique industrielle « Emergence » ;
- l'Initiative nationale « 10 000 ingénieurs » conduit au doublement, sur quelques années, des « ingénieurs et assimilés » ;
- le plan « 3 300 médecins » desserre partiellement le *numerus clausus* à l'entrée des facultés de médecine et de pharmacie.

L'accroissement quantitatif de l'offre de formation des établissements privés peut faire craindre une baisse de la qualité des formations. Des procédures d'accréditation ont donc été mises en place pour les diplômes nationaux et pour les diplômes d'universités (filières accréditées par les universités elles-mêmes).

La stratégie d'attractivité du Maroc se caractérise également par une politique d'octroi de bourses par le biais de l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI). En 2013, le royaume chérifien compte 6 500 boursiers issus de 42 pays africains parmi ses étudiants. Le Ministère de l'Enseignement supérieur au Maroc mène, par ailleurs, actuellement une réflexion sur la création d'une agence de promotion de son enseignement supérieur à l'étranger sur un modèle proche de Campus France.

• L'Angola se place en 11e position des pays d'accueil avec 6 530 étudiants

Ce pays exerce une attractivité non négligeable et occupe actuellement la onzième place (et la troisième si on s'intéresse aux pays du continent) pour l'accueil des étudiants africains en mobilité. Ces étudiants proviennent majoritairement des pays voisins lusophones : Cap-Vert (1 959 étudiants en 2010), Sao Tomé-et-Principe (1 959 également). Viennent ensuite la République Démocratique du Congo (1 306), puis la Guinée Bissau (653) et le Mozambique (653). Il bénéficie cependant plus des systèmes d'enseignement supérieur lacunaires des pays d'origine des étudiants que d'une réelle volonté d'attractivité.

Des problématiques de mobilité différentes selon les régions de la zone

Maghreb et Afrique sub-saharienne francophone : deux régions sous l'influence de la France

• Au Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie)

Selon l'UNESCO, 10 % des étudiants du Maroc et 5 % des étudiants tunisiens étudient hors de leur pays d'origine, ce qui est un taux très important. À l'opposé les jeunes Algériens sont moins mobiles (2 % comme la moyenne mondiale). La France reste le premier pays d'accueil des étudiants de cette région (67,1 % des étudiants maghrébins en mobilité sont en France) devant l'Allemagne qui accueille 7,7 % de ces étudiants, le Canada (2,9 %), l'Espagne (3,4 %) et le Royaume Uni (2,7 %).

Par ailleurs, des taux de croissance très élevés sont observés vers l'Italie (+ 411 % entre 2005 et 2008), la Roumanie (+ 174 %), le Royaume Uni (+ 138 %) ou le Canada (+ 98 %) sans doute liés à des politiques d'attractivité agressives ces dernières années. La mobilité des étudiants de cette zone est majoritairement individuelle.

Selon le MESR, en 2011 - 2012, la France a accueilli 69 193 étudiants issus des trois pays du Maghreb francophone ce qui représente 24,1 % du total des étudiants étrangers en France. 38 % d'entre eux étaient inscrits en Licence, 51 % en Master et 11 % en Doctorat. Le Maghreb représente par ailleurs à lui seul plus de la moitié des étudiants étrangers bénéficiant d'une bourse du gouvernement français.

Après quelques années de baisse entre 2005 et 2009, on observe une reprise et même une légère hausse du nombre d'étudiants de cette région en France.

Pour la première fois en 2011-2012, il y a plus d'étudiants algériens que marocains inscrits dans les universités françaises. Cependant au total, avec les écoles de management et d'ingénieurs, les étudiants marocains restent les plus nombreux en France (32 482 contre 23 735).

• En Afrique sub-saharienne francophone

Selon l'UNESCO, la France reste le premier pays d'accueil des étudiants de cette région puisque 47 % d'entre eux qui sont en mobilité viennent en France (devant les États-Unis, l'Allemagne, le Maroc et l'Italie).

Selon le MESR, 53 814 étudiants originaires d'Afrique sub-saharienne francophone étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en France en 2011-2012, ce qui représente près de 20 % du total des étudiants étrangers en France. 47 % d'entre eux sont inscrits en Licence, 44 % en Master et 9 % en Doctorat. Comme pour les étudiants du Maghreb, on observe une hausse de 2,27 % entre 2009-2010 et 2011-2012 pour le nombre d'étudiants d'Afrique sub-saharienne francophone en France.

• Afrique sub-saharienne non francophone

Les pays composant cette zone ont une mobilité étudiante très différente de ce qui a été décrit ci-dessus. Selon l'UNESCO, ces étudiants vont majoritairement et sans surprise vers l'Afrique du Sud, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Malaisie.

Selon le MESR, ce sont 3 279 étudiants originaires d'Afrique sub-saharienne non francophone qui étudient en France en 2011-2012. Seulement 1 % des étudiants étrangers en France en sont issus, on observe toutefois une hausse de 8,86 % entre 2009-2010 et 2011-2012 pour le nombre d'étudiants d'Afrique sub-saharienne non francophone en France.

Principales caractéristiques et tendances de l'enseignement supérieur en Afrique sub-saharienne

Ici aussi on observe ces dernières années des taux de croissance très élevés du nombre des étudiants allant en Italie (+ 54 % entre 2005 et 2008), au Canada (+ 42 %) et au Maroc (+ 50 %). En Afrique sub-saharienne, de manière générale, cette mobilité élevée résulte elle-même d'un enseignement supérieur local lacunaire et d'une massification de l'enseignement supérieur (doublement des effectifs tous les quatre ans) conduisant à sa dégradation. Comme pour le Maghreb, la mobilité des étudiants de cette zone est majoritairement individuelle.

Même s'il faut se garder de faire des généralités, les faiblesses de l'enseignement supérieur sont très souvent communes à de nombreux pays sur le continent africain. Parmi les causes des multiples dysfonctionnements des universités, on peut dénombrer :
- l'inadéquation entre l'offre de l'éducation et la demande sociale ;
- la modicité chronique du budget alloué à l'éducation par l'État ;
- les disparités notoires entre les provinces et les milieux urbains ;
- la vétusté et le délabrement des infrastructures face à une massification du nombre des étudiants ;
- la démotivation et le vieillissement du corps enseignant ;
- l'obsolescence des programmes d'études et leur inadaptation aux besoins de la société et à l'évolution de la science et de la technologie ;
- le développement sans planification des institutions d'enseignement privé ;
- l'absence de politique de recherche.

Le système universitaire en Afrique dispose tout de même d'atouts qu'il faut mettre en avant :
- un large réseau d'établissements supérieurs et universitaires disséminés à travers le territoire ;
- un niveau élevé de coopération entre universités en termes d'activités d'enseignement ;
- la mise en œuvre de plans d'informatisation dans de nombreux pays ;
- l'adoption de plans stratégiques de développement par plusieurs universités ;
- une tradition de coopération entre les universités africaines et les universités françaises, allemandes, anglaises, américaines… ;
- une réelle volonté des populations à accéder à des formations universitaires de qualité qui se traduit par l'implication forte de certaines communautés à la création et au fonctionnement d'établissements privés.

partie 2

Éclairage thématique

Les formations délocalisées en Afrique : implantations des établissements d'enseignement supérieur français

• Contexte

Dans le cadre d'une politique de coopération universitaire entre la France, le Maghreb et l'Afrique renforcée depuis les années 1990, et qui s'est traduite par des accords bilatéraux entre universités, l'internationalisation de l'enseignement supérieur français s'est également manifestée par une délocalisation des Universités du Nord vers le Sud. Les formations délocalisées sont donc le reflet des différentes logiques de coopération universitaire ce qui a fait apparaitre la nécessité d'encadrer juridiquement l'implantation à l'étranger des établissements d'enseignement supérieur français.

• Définition[5]

Par décret du 11 mai 2005, les diplômes délivrés à l'issue de la formation suivie par l'étudiant recevant une formation en partenariat international originaire d'Afrique ou du Maghreb sont régis par 4 règles principales :
- L'établissement local doit être habilité par l'État français à délivrer le diplôme.

5- Source : *Note* CampusFrance n°10, octobre 2007, sur les formations supérieures délocalisées. Le décret du 11 mai 2005 précise que les diplômes français peuvent être délivrés dans le cadre de partenariats internationaux en laissant une large marge de manœuvre aux parties concernées.

- La nécessité d'organiser le partenariat international par une convention entre les établissements concernés.
- La nécessité de préciser dans la convention l'ensemble des conditions de réalisation de la convention.
- La nécessité de préciser les modalités de certification qui doivent correspondre aux exigences de qualité requises par la procédure d'habilitation à délivrer le diplôme concerné.

À l'issue de la formation, les établissements signataires de la convention peuvent, soit délivrer un diplôme conjoint, soit un double diplôme.

• Typologie

Les formations en partenariat international au sein de la zone Afrique - Maghreb peuvent se décliner, sous plusieurs formes, selon le degré d'implication de l'État et des établissements concernés.

La Note éditée par Campus France recense différents types de formations supérieures françaises délocalisées :
- Formations francophones d'enseignement supérieur au sein des universités locales qui mènent à la délivrance d'un double diplôme. Ces formations sont régies par des accords de coopération bilatéraux entre les établissements partenaires.
- Universités françaises à l'étranger nées de la volonté de renforcer les liens politiques et universitaires entre deux pays. Par exemple, l'Université de Tunis Dauphine ouverte en 2008 à Tunis, qui délivre des diplômes reconnus à la fois en France et en Tunisie et bénéficie de la contribution sur place des enseignants de Dauphine en France, ou l'École Supérieure des Affaires d'Alger créée à la suite d'un accord intergouvernemental entre l'Algérie et la France.
- Formations ouvertes et à distance (FOAD) proposées par des pays comme le Cameroun ou le Sénégal via l'Agence Universitaire de la Francophonie permettant aux étudiants sélectionnés de suivre des formations dispensées par des campus numériques.
- Implantations d'écoles de commerce françaises à l'initiative propre d'un établissement. Le principe est de proposer au sein du pays d'accueil la même offre de formation que celle proposée en France avec un accès au diplôme français. Par exemple, l'École Euromed à Marrakech ou BEM à Dakar, succursale de BEM Bordeaux inaugurée en 2008. Cette délocalisation permet aux étudiants de la zone de bénéficier d'enseignements de qualité sans avoir à se déplacer en France.
- Universités issues de partenariats public-privé telle l'Université internationale de Rabat réunissant des consortiums d'établissements français publics et privés et des établissements marocains publics. L'institut 2IE au Burkina Faso (école d'ingénieur régionale spécialisée dans le domaine de l'eau et de l'environnement) est une illustration du partenariat public privé établi entre des États africains, des acteurs techniques et financiers et des acteurs scientifiques et académiques.

Les formes variées de formations délocalisées sont donc le reflet des différentes logiques de coopération universitaire allant d'un partenariat classique à une logique de marché s'inscrivant dans un environnement international de plus en plus concurrentiel.

Présence de la Chine en Afrique : une politique de promotion agressive

La coopération entre la Chine et l'Afrique date des années 60 mais celle-ci a connu un renforcement accru dans les domaines universitaire et scientifique depuis une décennie. Le continent africain est en effet perçu depuis les années 2000 comme un investissement d'avenir par la Chine.

La Chine est désormais le premier partenaire économique de l'Afrique suivi de la France et des États-Unis. En 2010, le montant des investissements des entreprises chinoises présentes en Afrique s'élève à 40 milliards de dollars[6] dont les trois-quarts sont concentrés en Afrique du Sud, au Nigéria, en Zambie, en République Démocratique du Congo et au Soudan dans les secteurs des mines du pétrole et des télécommunications.

Les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique se sont élevés entre 2010 et 2011 à 166 milliards de dollars[7]. La coopération économique entre la Chine et l'Afrique s'est doublée d'un renforcement de la coopération culturelle. Ainsi, à l'occasion du troisième sommet de Pékin en 2000, la Chine a annoncé, entre autres mesures, l'établissement de centres culturels et linguistiques en Afrique (Instituts Confucius[8]) et le doublement des bourses d'études aux Africains dans le domaine de l'agriculture, de la médecine, des langues, de l'éducation, de l'économie et de la gestion principalement.

La coopération universitaire et scientifique a également été renforcée à l'occasion d'une conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) en novembre 2009 : la Chine et 49 pays africains ont adopté le plan d'action de Charm El Cheikh pour la période 2010-2012. Ce plan prévoyait notamment l'augmentation des bourses allouées par le gouvernement chinois (5 500 boursiers africains en 2012, mise en place de 100 projets de recherche et développement conjoints à destination des étudiants du continent et renforcement de l'enseignement du chinois en Afrique).

Ce forum sur la coopération sino-africaine a eu de nouveau lieu en juillet 2012 à Pékin et a débouché sur la signature -entre les Ministres des Affaires étrangères et les Ministres chargés des coopérations économiques de Chine et des 50 pays africains présents- du plan d'action de Pékin (2013-2015). Ce plan d'action prévoit notamment l'octroi de 18 000 bourses aux étudiants africains et le développement des Instituts Confucius en Afrique.

Des Instituts Confucius implantés dans les universités africaines

Afin de promouvoir la langue et la culture chinoises, l'Empire du Milieu a implanté depuis 2004 des Instituts Confucius à travers le monde. On dénombre actuellement 387 Instituts dans de 94 pays dont 31 en Afrique dans une vingtaine de

6- Source : *La Chine en Afrique, enjeux et réalités au sud du Sahara* Jean-Jacques Gabas et Jean-Raphaël Chaponnière éditions Karthala 2012
7- Source : RFI du 3 novembre 2012
8- L'Institut Confucius est un organisme à but non lucratif dédié à l'enseignement de la langue et à la diffusion de la culture chinoise. Sa mission consiste notamment à satisfaire les demandes d'apprentissage du chinois, à favoriser la connaissance de la culture, à renforcer les échanges éducatifs et culturels et à développer l'amitié entre la Chine et les autres pays.

pays (Afrique du Sud, Botswana, Bénin, Cameroun, Egypte, Ethiopie, Ghana, Kenya, Liberia, Mali, Maroc, Madagascar, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Soudan, Togo, Tunisie et Zimbabwe).

Ces Instituts sont hébergés au sein des universités du continent. Outre un objectif affiché de 1 000 implantations dans le monde à l'horizon 2020, les Instituts Confucius auront les priorités suivantes : faire reconnaître l'enseignement du chinois par des diplômes, projeter son action auprès des établissements primaires et secondaires et des sociétés des pays d'accueil, et enfin, associer l'enseignement du chinois et la formation professionnelle.

Politiques d'attractivité du Royaume-Uni et de l'Allemagne sur le continent africain

- **Exemples d'actions du *British Council* sur l'Afrique sub-saharienne**

Parmi les axes de priorités du *British Council* d'ici 2015 figure la volonté de faire de la science une plateforme commune de collaborations et de discussions permettant de rassembler des acteurs au-delà de leurs divergences culturelles. Dans ce cadre, le *British Council* a mis en œuvre sur la zone Afrique un programme d'action de promotion de la science et de l'innovation, l'*Africa Knowledge Transfer Partnerships,* grâce à la mise en place de partenariats de transferts de connaissances avec l'Afrique.

L'action du *British Council* en Afrique porte également sur le développement des compétences des étudiants, en travaillant en partenariat avec des entreprises nationales et multinationales, des établissements professionnels et communautaires. À titre d'exemple, le *British Council,* fort de son expérience dans la gestion de bourse d'études en Afrique sub-saharienne avec la gestion de programmes tels que celui de la Fondation Ford, du *Commonwealth Plan* et du Programme *Chevening,* travaille au Ghana pour le Groupe *Tullow Oil* sur son programme d'attribution de bourses d'études destiné aux étudiants en provenance de la Côte d'Ivoire, de Mauritanie, du Sénégal et du Gabon[9].

- **Un continent historiquement important pour l'Allemagne**

Pour le DAAD, qui déclare vouloir attirer 350 000 étudiants internationaux d'ici 2020, l'Afrique fait partie des régions où mener des actions spécifiques. Parmi les actions mises en place figurent des échanges de personnels avec les universités d'Afrique subsaharienne en vue d'améliorer la qualité et la quantité de la formation et de la recherche dans ces universités et afin de promouvoir la mobilité des enseignants. Le DAAD travaille également en concertation avec l'UNESCO comme en témoigne sa participation à la mise en place d'un mécanisme de coordination pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur en Afrique.[10]

partie 3

Mobilité vers la France

Selon les données du Ministère français de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la France a accueilli dans ses établissements d'enseignement supérieur en 2011-2012, 126 286 étudiants originaires d'Afrique sub-saharienne ou du Maghreb. Ils représentent environ 43 % du total des étudiants étrangers dans l'hexagone.

43 % des étudiants africains ou maghrébins dans les universités françaises en 2011-2012 suivent des études au niveau Licence, 47 % au niveau Master et 10 % au niveau Doctorat. À titre de comparaison, 45 % des étudiants étrangers en France poursuivent des études en Licence, 43 % en Master et 12 % en Doctorat.

Les filières les plus prisées par les étudiants issus de ce continent sont les Sciences (31 %), les Sciences économiques (24 %), puis les Lettres et Sciences humaines (19 %), le Droit et les Sciences politiques (11 %) et enfin les études de Médecine (10 %). Pour mémoire, 22 % de l'effectif total des étudiants étrangers dans les universités françaises étaient inscrits en Sciences économiques, 31 % en Lettres et Sciences humaines et 27 % en Sciences dures.

Les commentaires qui suivent se rapportent aux fiches pays des pages 16 à 27 et fournissent quelques éléments de contexte pour les statistiques qui y figurent.

MAROC

32 482 étudiants marocains en France en 2011-2012

En 2011-2012 le Maroc reste le premier pays d'origine des étudiants internationaux en France et représente 10,5 % des étudiants étrangers.

Cependant, il pourrait être dépassé cette année par les étudiants chinois dont le nombre dans l'hexagone suit un taux de croissance bien supérieur. Inversement, la France est de loin le premier pays de destination des jeunes marocains, devant l'Espagne (3 514 étudiants en 2010), l'Allemagne (3 306), l'Italie (1 554) et les États-Unis (1 110).

En 2011, ce sont près de 10 100 visas pour études vers la France qui ont été délivrés dans les consulats au Maroc, chiffre en progression de 51,7 % depuis 2007.

Les étudiants marocains se tournent massivement vers les filières scientifiques (7 973 dans ces filières en 2011-2012) et les sciences économiques et de gestion (6 797 pour la même année). Par ailleurs, ces étudiants font de plus en plus le choix des formations proposées dans les Grandes Écoles d'ingénieur et de management et sont de moins en moins nombreux à s'inscrire à l'université (- 8 % entre 2007-2008 et 2011-2012).

9- Source : Tullow Group Scolarship Scheme http://tullowgroupscholarshipscheme.org/french/a-propos-de-la-bourse

10- Le DAAD a notamment participé à la conférence sur l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest et du Centre en novembre 2012 à Dakar (Sénégal) qui a rassemblé au total 110 participants provenant de 27 pays africains, 6 pays européens et des Etats-Unis. Source : http://www.unesco.org/new/fr/dakar/about-this-office/single-view/news/two_new_initiatives_to_promote_quality_assurance_in_african_higher_education/

ALGÉRIE

23 735 étudiants algériens en France en 2011-2012

L'enseignement supérieur en Algérie doit faire face, depuis plusieurs années, à une massification des effectifs étudiants. Depuis 1990, leur nombre dans l'enseignement supérieur a été multiplié par 5 pour atteindre à la rentrée 2011 plus de 1 250 000 étudiants, dont 240 000 nouveaux inscrits (bacheliers). À ce rythme, ce nombre pourrait atteindre les 2 000 000 à l'horizon 2020 (estimation 2009 du Ministère de l'Enseignement et de la Recherche scientifique).

La mise en adéquation de la formation supérieure aux besoins de la sphère socio-économique est une nécessité en Algérie comme dans de nombreux pays du continent. Grâce au soutien du FSP mobilisateur « Compétences professionnelles supérieures », la coopération franco-algérienne appuie les initiatives de professionnalisation des cursus et de formation tout au long de la vie. Un projet de création d'Instituts d'Enseignement Supérieur de Technologique (IEST), inspiré du modèle des Instituts Universitaires Technologiques français (IUT), est en cours depuis 2009. L'ouverture de quatre IEST a été officialisée à la rentrée universitaire 2012 à Aïn M'Lila, Bouira, Ouargla et Tiaret.

Le nombre d'étudiants algériens en France croit régulièrement (+ 11,2 % entre 2007-2008 et 2011-2012) et le nombre de visas pour études délivrés dans les consulats de France du pays est en forte augmentation ces dernières années (+ 36,1 % entre 2007 et 2011) notamment grâce aux visas de long séjour pour études (+ 50,2 %).

Les étudiants algériens se dirigent toujours massivement vers les universités françaises, ainsi et pour la première fois en 2011-2012, ils ont été plus nombreux à s'inscrire dans les établissements universitaires (20 802) que d'étudiants originaires du Maroc (20 665). Les principales filières qu'ils ont choisies en 2011-2012 sont : les Sciences (6 991) suivies des Lettres et Sciences humaines (5 230), des Sciences économiques et de gestion (3 745) et des études médicales (3 285). 58 % des étudiants algériens étaient inscrits au niveau Master, 33 % au niveau Licence et 9 % au niveau Doctorat.

TUNISIE

12 976 étudiants tunisiens en France en 2011-2012

Le système universitaire tunisien se caractérise aujourd'hui par une massification importante et une politique volontariste de scolarisation dans l'enseignement supérieur qui ont abouti à un doublement des effectifs en dix ans pour atteindre 360 000 étudiants en 2010. Rapporté au nombre d'habitants, cet effectif est équivalent à celui de la France. Le taux de scolarisation universitaire de la tranche d'âge 19-24 ans est en progression constante et atteignait 37,5 % en 2010.

Les structures et le corps enseignant ont des difficultés à s'adapter à cette évolution rapide. En 2010, le nombre des enseignants-chercheurs docteurs s'élevait à près de 8 500, soit un enseignant pour 44 étudiants. Depuis plusieurs années, il est resté insuffisant par rapport aux besoins et a entrainé une baisse de la qualité de l'enseignement.

Depuis 2000 et la promulgation de la loi sur l'enseignement privé, ces établissements se sont multipliés dans le pays. En 2010, on y recensait 15 000 étudiants inscrits dans 34 établissements principalement dans des filières commerce-gestion, santé et technologie (écoles d'ingénieurs).

Après plusieurs années de forte croissance de sa mobilité vers la France jusqu'en 2009, la Tunisie a vu son nombre d'étudiants dans l'hexagone marquer le pas et commencer à décroitre pour revenir en 2011-2012 au niveau de 2008-2009. Cette tendance, en partie causée par les difficultés économiques et la crise qui a fortement impacté le pays, a été naturellement accentuée par le « Printemps arabe » qui a touché la Tunisie en 2011. Il semble cependant que le nombre de demandes soit reparti à la hausse pendant la campagne d'inscription 2013. La France reste donc le pays de prédilection pour les étudiants tunisiens qui souhaitent poursuivre leurs études à l'étranger, et ce pour plusieurs raisons :

- augmentation du nombre de bacheliers (pression démographique) ;
- système de sélection à l'entrée des universités tunisiennes jugé trop contraignant et laissant aux bacheliers peu de choix pour leur orientation ;
- difficultés d'insertion professionnelle des jeunes tunisiens munis d'un diplôme local.

Toutefois et malgré les baisses de ces dernières années, la Tunisie reste le 4e pays d'origine des étudiants internationaux en France avec 10 033 étudiants dans les universités en 2011-2012. Ces étudiants, s'inscrivent massivement dans les filières scientifiques (5 087 soit plus de 50 % de ces étudiants), puis en Lettres et Sciences humaines (1 890) et enfin en Sciences économiques (1 376). L'une des particularités de la mobilité étudiante tunisienne vers la France est la forte part des étudiants au niveau Doctorat (23 %), les étudiants en Master représentent 44 % et ceux en Licence 33 %.

L'Allemagne était en 2010 le deuxième pays d'accueil des étudiants tunisiens (2 657), puis la Roumanie principalement grâce à ses filières francophones (1 282), l'Italie (753) et enfin l'Ukraine (587).

SÉNÉGAL

9 555 étudiants sénégalais en France en 2011-2012

Avec un taux de réussite au baccalauréat en 2011-2012 de 38,2 %, le nombre annuel de bacheliers va sans cesse croissant, passant d'environ 9 000 en 2000 à près de 34 000 candidats admis pour la session 2012. 80 % des titulaires du baccalauréat s'inscrivent dans l'enseignement supérieur sénégalais entrainant ainsi des problèmes de sureffectifs comme dans plusieurs pays du continent. Les projections réalisées en la matière anticipent une population supérieure à 150 000 étudiants en 2015. Le Sénégal s'est donc engagé dans une procédure de réformes au cœur de laquelle se trouve la question de la gouvernance, du renforcement des capacités de son corps professoral (formation à et par la recherche scientifique) ainsi qu'une meilleure adaptation de ses formations au marché de l'emploi.

Depuis quelques années, le Sénégal a repris sa place de « leader » en matière d'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest, notamment en raison de la politique volontariste engagée par le pays dans ce domaine. Il s'est fixé comme objectif de relever le défi de l'accès, de la qualité et de la pertinence de l'enseignement supérieur. Pour cela il s'appuie sur ses moyens propres (20 % des dépenses de l'État sont consacrées à l'éducation dont un peu moins de 25 % à l'enseignement supérieur) et sur le soutien de ses partenaires internationaux.

26 % des personnels travaillant dans la recherche et le développement sont titulaires d'un Doctorat. Cet indicateur relatif aux ressources humaines classe le Sénégal en deuxième position en Afrique sub-saharienne derrière l'Afrique du Sud.

Le projet FSP « U3E », en créant cinq Licences professionnelles sur le site de l'UCAD et six autres dans les universités de province a ouvert la voie à la professionnalisation dans le cadre de la réforme LMD. Entre 2008-2009 et 2012-2013, ce sont 729 étudiants qui se sont inscrits dans ces formations. Par ailleurs, la mise en place des écoles doctorales, fortement aidée par la coopération française, a déjà permis une meilleure lisibilité du potentiel de recherche.

La France reste naturellement le premier pays d'accueil des Sénégalais avec 9 555 étudiants inscrits dans ses établissements d'enseignement supérieur en 2011-2012. Ces étudiants optent le plus souvent pour les filières scientifiques (2 763 étudiants en 2011-2012), viennent ensuite les Sciences économiques et de gestion (2 022) puis les Lettres et Sciences humaines (1 492). Ils viennent à 49 % en Master, 42 % en Licence et 9 % en Doctorat.

CAMEROUN

7 483 étudiants camerounais en France en 2011-2012

L'enseignement supérieur et le niveau d'éducation au Cameroun, en général, sont de très bonne qualité (taux d'alphabétisation de 80 % environ selon l'ONU, l'un des plus élevés du continent africain). Campus France gère d'ailleurs un programme de « bourses locales » financé par l'Ambassade de France à Yaoundé pour permettre aux étudiants des pays de la sous-région de venir se former au Cameroun comme c'est également le cas dans d'autres pays du continent.

Cependant, malgré sa qualité, les moyens et les infrastructures peinent à faire face au nombre d'étudiants qui ne cesse de croître dans les universités camerounaises (65 697 en 2000 et 244 233 en 2011 soit + 272 %). L'offre de formation est encore restreinte, en particulier aux niveaux Master et Doctorat et pour les formations professionnalisantes. Il existe à ce jour seulement 4 IUT et quelques Licences professionnelles majoritairement issus de délocalisation de formations par des établissements français.

Les étudiants camerounais continuent de choisir la France pour venir étudier (+ 6,9 % depuis 2007) et le nombre de visas pour études vers la France a cru de 25,1 % entre 2007 et 2011, passant de 1 065 à 1 332.

CÔTE D'IVOIRE

4 331 étudiants ivoiriens en France en 2011-2012

Les crises politiques et militaires successives ont durement éprouvé le système d'enseignement supérieur ivoirien. Les conséquences de la guerre civile d'avril 2011 ont rendu les deux plus grandes universités de Côte d'Ivoire, Cocody et Abobo-Adjamé, non fonctionnelles. Le 19 avril 2011, le gouvernement ivoirien a décidé de fermer provisoirement ces deux universités publiques. Depuis leur réouverture officielle, les activités académiques ont repris et la réforme LMD est mise en place dans les cinq universités. Deux projets de la coopération française accompagnent le processus de mise en place du LMD en Côte d'Ivoire.[11]

D'une façon générale les options stratégiques pour l'enseignement supérieur ivoirien sont :

- le contrôle des effectifs (celui-ci résultera principalement de l'assainissement des listes des étudiants au sein des universités publiques, des actions de régulation des flux identifiées dans l'enseignement secondaire ainsi que la formation technique et professionnelle) ;
- la diversification sélective des formations ;
- l'amélioration de la qualité des services pour que celle-ci retrouve un standard international, d'une part en augmentant significativement le niveau des dépenses courantes par étudiant dans les filières universitaires et d'autre part en faisant les investissements nécessaires pour rattraper les retards pris tant sur le plan quantitatif (effectifs en constante augmentation, infrastructures insuffisantes, …) que qualitatif.

Les étudiants ivoiriens en France choisissent le plus souvent les filières économiques et de gestion (1 175 en 2011-2012), viennent ensuite le Droit et les Sciences politiques (751), les Sciences (633) et enfin les Lettres et Sciences humaines (603).

GABON

4 294 étudiants gabonais en France en 2011-2012

L'enseignement supérieur public cohabite avec de nombreux établissements d'enseignement supérieur privés qui fonctionnent en dehors de tout contrôle du ministère chargé de l'enseignement supérieur, malgré les textes juridiques qui encadrent leur création et habilitation. Le développement anarchique d'un système parallèle s'explique par la relative pauvreté de l'offre publique (tout particulièrement dans les domaines scientifiques et techniques, les plus utiles), offre contingentée puisque l'accès à l'enseignement supérieur se fait majoritairement par concours. Il est difficile d'évaluer le nombre d'étudiants dans le système privé, mais il est estimé à plus de 5 000 étudiants, en progression d'années en années, qui s'ajoute aux 25 000 étudiants dans le public.

La volonté du gouvernement gabonais de moderniser le système d'enseignement supérieur et de recherche se manifeste notamment par :

- La loi portant l'orientation générale de l'éducation, de la formation et de la recherche promulguée en décembre 2011.

11- Le projet FSP 2012-1 AGURES (Appui à la Gouvernance Universitaire et à la Réforme de l'Enseignement Supérieur) et le projet relatif à la mise en œuvre en Côte d'Ivoire du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D).

Dans le secteur de l'enseignement supérieur, cette loi engage notamment une politique de regroupement des grandes écoles et instituts au sein des universités afin de limiter le morcellement et préfigure la création d'une instance en charge de l'évaluation, de l'habilitation des formations et de l'évaluation des enseignants du supérieur.

- La création, en avril 2011, de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (ANGB) dont la mission est de rétablir la transparence dans l'attribution et la gestion des bourses et de coordonner l'orientation des jeunes gabonais avec les priorités de formation du pays. Les premiers effets visibles de la mise en place de cette Agence sont : la clôture de bourses non justifiées, la revalorisation du montant planché des bourses avec une prime au mérite et la réduction de l'écart entre le montant des bourses d'études au Gabon et à l'étranger. La seconde incidence est la réduction des départs à l'étranger au profit du renforcement des effectifs des filières gabonaises. Le budget annuel de l'ANBG est de 70 millions d'euros (y compris les bourses nationales et africaines). À titre indicatif le budget annuel du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche est de 230 000 euros.
- L'organisation du forum international des partenariats public-privé en juin 2011. Les conclusions de ce forum ont conduit à la mise en place d'un comité mixte de suivi (universitaires et opérateurs privés) dont les missions comprennent l'accompagnement des établissements dans leur processus de mise en place de partenariats public privé.

La France est de loin la destination privilégiée des jeunes gabonais avec un volume constant d'environ 4 200 étudiants.

Comme les Sénégalais, les étudiants gabonais optent le plus souvent pour les filières scientifiques (1 135 étudiants en 2011-2012), viennent ensuite les Sciences économiques et de gestion (815) puis les Lettres et Sciences humaines (732) et enfin le Droit et les Sciences politiques (565).

MADAGASCAR

4 104 étudiants malgaches en France en 2011-2012

Le secteur de l'enseignement supérieur privé à Madagascar est globalement plus actif et plus réactif que son homologue public. Il occupe une place de plus en plus importante dans l'enseignement supérieur. Cela rend le système compétitif, l'entrée à toutes les institutions se faisant par concours.

La formation professionnelle est par ailleurs relativement bien développée par rapport à d'autres pays de la zone et en progression. Les Instituts Supérieurs de Technologie (IST), indépendants des universités, offrent une structure souple et bien adaptée aux formations professionnelles avec une très bonne efficacité externe.

Par ailleurs, la politique du ministère en matière de développement du numérique et des TIC dans les universités et les centres de recherche devrait permettre, à court terme, d'hisser l'enseignement supérieur malgache aux meilleurs standards internationaux dans ce domaine.

La France est un partenaire traditionnel des universitaires malgaches : après une période de coopération de substitution, la France s'est investie dans le champ de la coopération universitaire à travers des projets FSP. D'ailleurs, on observe un nombre régulièrement croissant du nombre d'étudiants malgaches en France qui selon l'UNESCO reste leur premier pays d'accueil (3 465 en 2010) devant les États-Unis (141), le Maroc (112), l'Ile Maurice (81) et l'Allemagne (60). Les étudiants malgaches, qui sont dans l'Hexagone, plébiscitent les Sciences économiques et de gestion (1 149 inscrits en 2011-2012) puis les filières scientifiques (857) et les Lettres et Sciences humaines (648). 51 % d'entre eux sont au niveau Licence, 43 % en Master et 6 % en Doctorat.

ANGOLA

344 étudiants angolais en France en 2011-2012

Le pays mise beaucoup sur le développement de son système d'enseignement supérieur et compte désormais 17 universités et 44 instituts. Durant les 3 dernières années, à titre d'exemple le pays a investi quelque 480 millions de dollars dans la construction de 53 nouvelles écoles pour les professionnels de l'enseignement secondaire et technique.

Bien qu'en forte croissance (+ 46 % entre 2007 et 2011), le nombre d'étudiants angolais dans les établissements d'enseignement supérieur français reste relativement faible et fait de l'hexagone leur 8e pays d'accueil. Ces étudiants angolais viennent massivement au niveau Licence (70 % en 2011-2012).

NIGÉRIA

263 étudiants nigérians en France en 2011-2012

L'offre de formation de l'enseignement supérieur nigérian est la plus diversifiée d'Afrique sub-saharienne. Il a néanmoins souffert de l'isolement et de la crise qui prévalent depuis plus de quinze ans. La majorité des institutions sont sinistrées et ont subi des grèves interminables qui ont considérablement discrédité la qualité des enseignements prodigués sur place. Les chercheurs nigérians dominent à l'échelle de l'Afrique les bases de données bibliographiques dans les domaines de l'agriculture, les eaux et forêts, l'ingénierie pétrolière et la géologie, la médecine, les sciences politiques et les relations internationales.

Le Nigéria sert aujourd'hui encore, de terrain de formation pour nombre d'étudiants, dont les pays d'origine ne peuvent satisfaire la demande de formation.

Selon l'UNESCO, la France n'arrive qu'au 16e rang des pays d'accueil des étudiants nigérians avec 203 étudiants inscrits en 2010, loin derrière le Royaume-Uni (16 486), les États-Unis (6 510), la Malaisie (4 290), l'Afrique du Sud (1 290) et la Finlande (731).

GHANA

258 étudiants ghanéens en France en 2011-2012

Contrairement à de nombreux pays en Afrique, au Ghana il n'y a pas « d'années blanches » pour cause de grèves des étudiants ou des enseignants. Les examens ont lieu chaque année à la date annoncée et les étudiants ont généralement l'assurance d'obtenir leur Licence en 4 ans.

Les universités publiques du pays, inspirées du modèle britannique, présentent de nombreux atouts :

- Elles sont installées sur de vastes campus arborés (16 km² pour KNUST, 4 000 ha pour l'Université du Ghana à Legon).
- Les bâtiments sont bien entretenus, et de nouveaux sont en cours de construction : résidences universitaires pouvant accueillir 7 000 étudiants, Faculté de Droit, Faculté de Sciences de l'Ingénieur, Office des Programmes Internationaux, stade et piscines olympiques sur le campus de Legon, École de Commerce à KNUST.
- Elles sont bien administrées, par un président (Vice-Chancellor) élu par ses pairs et qui répond de ses décisions devant le Conseil de l'Université. Le chancelier a un rôle purement honorifique : c'est Kofi Annan pour l'Université du Ghana à Legon depuis 2008 et le Roi des Ashanti pour KNUST. Cape Coast a pu se prévaloir, entre 2008 et 2012, d'avoir la première femme présidente d'université.

Par ailleurs, les universités, très jalouses de leur autonomie, restent largement à l'écart de la vie politique. La plupart des professeurs logent sur le campus, sont encouragés à publier, à assister à des conférences internationales et peuvent prendre des congés sabbatiques. Leurs traitements ont été récemment sensiblement augmentés. Ils jouissent d'un fort prestige.

Les étudiants ghanéens en mobilité vont principalement aux États-Unis (2 925 en 2010), au Royaume-Uni (1 881), en Finlande (395) puis en Allemagne (313) et au Canada (306). La France arrive en 8e position avec 180 étudiants en 2010 selon l'UNESCO.

AFRIQUE DU SUD

131 étudiants sud-africains en France en 2011-2012

L'Afrique du Sud, souhaitant évoluer vers une société du savoir, compte sur son enseignement supérieur pour générer les ressources humaines qualifiées qui lui manquent.

L'enseignement supérieur sud-africain cherche à résoudre le problème suivant : comment former les ressources humaines nécessaires au développement du pays, en privilégiant les étudiants noirs et/ou de sexe féminin, conformément aux règles de discrimination positive en vigueur ? Or, l'Afrique du Sud subit une grave crise de son continuum éducatif touchant tous les domaines. En 1996, le *Council on Higher Education* prévoyait que le nombre d'étudiants, 500 000 à l'époque, atteindrait 1 500 000 en 2005. Les 23 universités publiques du pays, qui compte plus de 49 millions d'habitants, en ont accueilli à peine 900 000 en 2010, loin de cet objectif.

Cela étant, l'enseignement supérieur sud-africain présente des atouts indéniables :

- Quelques enseignants-chercheurs de niveau international, quoique souvent proches de la retraite et en nombre insuffisant. Il y a ainsi 80 universitaires classés A par la NRF *(National Research Foundation),* c'est-à-dire internationalement reconnus pour la qualité de leurs travaux de recherche. À ces chercheurs correspondent des domaines de niche où le niveau de l'enseignement et de la recherche est comparable aux standards occidentaux : paléontologie, certains domaines de la médecine, de l'agronomie ou des sciences liées à l'industrie minière, à la conservation de l'environnement, etc.
- Des universités bien organisées sachant tirer profit de leur statut pour se financer correctement. Elles disposent ainsi en moyenne d'un budget annuel de près de 12 000 euros par étudiant. Les campus sont de très bonne qualité et leur taille, généralement importante, leur assure une bonne visibilité internationale.
- Un soutien politique constamment réaffirmé, comme l'illustre par exemples les crédits du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation, en croissance durable de 4 à 5 % par an. Un élément important de cette volonté politique est le soutien aux universités anciennement défavorisées. Le gouvernement met, par ailleurs, en place des programmes structurants, comme les centres d'excellence (7 centres dans le pays) et les chaires d'excellence (60 nouvelles chaires en 2012).
- Une certaine attractivité des carrières, en particulier au niveau des professeurs dont les salaires sont élevés. Un nombre significatifs d'enseignants-chercheurs sont étrangers, venus surtout d'Afrique, mais également du reste du monde (Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne, etc.).

Il existe quelques programmes importants de coopération plus spécifiquement universitaires avec la France :

- Le F'SATI *(French South African Technology Institute)* est une école d'ingénieurs implantée dans des universités en partenariat avec l'ESIEE, l'Université de Créteil et l'Université de Versailles. Plus de 300 étudiants y sont inscrits, principalement aux niveaux Master et Doctorat.
- PLMCC et F'SASEC sont deux centres de formation inaugurés en mars 2012 sur le modèle d'un partenariat ministère de l'Éducation nationale français / université sud-africaine / entreprise française. PLMCC est implanté dans le même bâtiment que le F'SATI, et a pour partenaire Dassault Systèmes. F'SASEC est implanté en partenariat avec Schneider Electric.

Selon l'UNESCO, la France se place au 10e rang des pays d'accueil de ces étudiants avec 116 étudiants dans ses établissements d'enseignement supérieur en 2010.

partie 4

Les manifestations et les programmes de bourse

Programme Entrepreneurs en Afrique

Lancé en 2009 par l'Agence Campus France, le programme Entrepreneurs en Afrique favorise l'émergence des PME/PMI à forte valeur ajoutée en Afrique. Pour cela, il accompagne des diplômés et cadres africains en France et en Afrique porteurs de projet de création ou de développement d'entreprises et nécessitant un appui technologique, à travers l'assistance technique des écoles d'ingénieurs françaises.

Entrepreneurs en Afrique s'appuie sur un réseau de 45 écoles auxquelles sont associés 7 établissements d'enseignement supérieur africains et 13 structures d'appui à la création d'entreprise réparties dans les 9 pays d'intervention du programme (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal, Togo). Le dispositif de prêt d'honneur mis en place dans le cadre du programme pour faciliter la levée de fonds vient compléter les services non financiers proposés aux entrepreneurs.

Les actions menées depuis 2009 se sont concrétisées par les résultats suivants en ce qui concerne l'accompagnement des projets : 44 projets sélectionnés, 10 entreprises créées, 3 entreprises développées, 8 entreprises en cours de création, et 19 projets en cours d'assistance.

Pour plus d'informations :
www.entrepreneurs-en-afrique.com

Les manifestations Campus France en Afrique et au Maghreb en 2013

8 manifestations sont programmées par Campus France sur le continent africain en 2013 qui s'ajoutent aux opérations qui sont organisées localement par les Espaces Campus France et les Ambassades. Ces opérations ont des formats très divers : journée Nigéria à Paris, 1ères Rencontres universitaires franco-ghanéennes, salons étudiants généralistes (Tunisie, Algérie, Maroc) ou spécifiques (Sénégal, Maroc, Nigéria, Cameroun).

1ères Rencontres universitaires franco-ghanéennes – 17 au 19 juin 2013

Ces rencontres visent à renforcer les relations universitaires avec le Ghana, pays en forte croissance, stable et disposant d'une structure universitaire solide et de qualité. En l'état actuel, il existe quelques partenariats, notamment au bénéfice des étudiants ghanéens souhaitant apprendre la langue française. Depuis trois ans, plusieurs visites en France ont également été organisées pour des professeurs et responsables des relations internationales d'institutions ghanéennes, invitations qui ont permis d'aboutir à des développements nouveaux.

Journée Nigéria – Paris le 18 octobre 2013

Le Nigéria, pays le plus peuplé d'Afrique et dont les projections de l'Institut National d'Études Démographiques (INED) s'accordent à dire qu'il sera le 3e pays le plus peuplé du monde en 2050 derrière la Chine et l'Inde, est un acteur incontournable avec lequel la France a encore peu de relations.

Manifestations visant un public étudiant

Pendant longtemps, assez peu de manifestations de promotion des études en France étaient programmées en Afrique mais les Espaces Campus France et les Ambassades sont désormais très actifs et organisent de plus en plus d'événements à destination des étudiants, qu'ils soient ciblés (insertion professionnelle et entreprenariat au Sénégal, études doctorales au Cameroun, salon des Masters au Maroc…) ou plus généralistes (participation au salon de l'Étudiant de Casablanca, organisation du salon de l'enseignement supérieur français et des co-diplomations tuniso-françaises en Tunisie, mise en place du 1er événement de promotion des études en France en Algérie).

Tous les détails et les dates de ces différentes opérations sur le site www.campusfrance.org dans la rubrique « Rendez-vous ».

Contacts :

Yoann LE BONHOMME :
Responsable géographique pour la zone Afrique, Maghreb et Moyen-Orient
Département de la promotion et de la valorisation de l'Enseignement supérieur
yoann.lebonhomme@campusfrance.org

Raphaëlle HALLIER :
Responsable géographique adjointe Maghreb, Afrique et Moyen-Orient
raphaelle.hallier@campusfrance.org

Oumou DIAKITÉ :
Responsable géographique adjointe Maghreb, Afrique et Moyen-Orient
oumou.diakite@campusfrance.org

Les programmes de bourse gérés par Campus France en Afrique et au Maghreb

Campus France a pour vocation d'accueillir et d'accompagner les boursiers en provenance du monde entier, tout au long de leur séjour en France. En fonction de la demande du partenaire (Ministère des Affaires étrangères ou autres mandants), l'Agence peut mettre en place différents services, notamment l'accueil à l'aéroport, l'aide à la recherche d'un logement en résidence universitaire ou le versement des allocations de bourse et autres indemnités.

Dans la zone Afrique-Maghreb, les boursiers dont Campus France assure la gestion se répartissent entre boursiers du gouvernement français et boursiers gérés sur des financements nationaux suivant leurs études en France métropolitaine. Ce sont au total plus de 9 600 boursiers qui sont ainsi suivis par l'Agence, pour des formations qui vont du niveau Licence au niveau Doctorat, en architecture ou en sciences, en passant par des programmes qui sont parfois destinés spécifiquement à des personnes ayant déjà une expérience professionnelle (exemple du programme des stagiaires gabonais financé en totalité par l'Agence Nationale des Bourses du Gabon) ou encore l'existence de bourses locales financées par le gouvernement français afin de permettre à des étudiants du continent d'étudier dans des pays voisins (étudiants tchadiens en mobilité au Cameroun par exemple).

Les étudiants en provenance d'Afrique et du Maghreb représentent près de la moitié des boursiers (45 %) accueillis par Campus France en 2012 et les programmes de mobilité pour les étudiants issus de ce continent sont principalement (66 %) financés par le ministère des Affaires étrangères français. Le Maghreb représente par ailleurs à lui seul plus de la moitié des étudiants étrangers bénéficiant d'une bourse du gouvernement français.

Contacts à Campus France pour les programmes de bourses :

Marie-Sophie LAURIER :
Responsable géographique pour la zone Afrique, Maghreb et Moyen-Orient
Département de la Mobilité
marie-sophie.laurier@campusfrance.org

Maghreb :
Pilar NUEVO :
Responsable du pôle Maghreb
Département de la Mobilité
pilar.nuevo@campusfrance.org

Afrique sub-saharienne :
Joaquim PEDRAZA :
Responsable du pôle Afrique
Département de la Mobilité
joaquim.pedraza@campusfrance.org

Sources et définitions

Les chiffres utilisés dans cette publication proviennent de quatre sources.

- 1- Les données sur les pays d'accueil des étudiants sud-africains et maghrébins et les pays d'accueil d'Afrique sub-saharienne et du Maghreb, ainsi que les données sur la population étudiante des pays étudiés, sont celles qui sont communiquées par le Centre de données de l'Institut de statistiques de l'UNESCO (ISU).

  http://www.uis.unesco.org/Education/Pages/international-student-flow-viz.aspx

- 2- Les estimations concernant la population des 15-24 ans à l'horizon 2015-2030 ont été extraites de la base de données de la division de la population des Nations Unies, en supposant le ratio de fertilité constant.

- 3- Les données sur les étudiants sud-africains et maghrébins inscrits dans l'enseignement supérieur français, les données sur l'évolution du nombre de ces étudiants à l'université, ainsi que les données sur la répartition de ces étudiants par niveau et par discipline, sont celles qui sont communiquées[1] par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (Direction générale Enseignement supérieur et Insertion professionnelle, Direction générale Recherche et l'Innovation, Sous-direction des Systèmes d'information et des Études statistiques et Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance).

  Les données communiquées par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche diffèrent des données de l'UNESCO, une différence explicable par une définition différente de l'enseignement supérieur.

- 4- Les données sur l'évolution du nombre de visas étudiants délivrés depuis 2007 ont été communiquées par le Ministère de l'Intérieur. Ces chiffres indiquent les flux des étudiants issus des pays d'Afrique sub-saharienne et du Maghreb en mobilité vers la France, par année civile.

1- Sont comptées les inscriptions principales des étudiants en France métropolitaine et DOM (hors COM). Les données sur le nombre d'étudiants à l'université recensent l'ensemble des étudiants inscrits à une formation d'une durée d'au moins un an dans une université publique donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université. Pour 2008 et 2009, ces données incluent les étudiants en IUFM intégrés dans une université de rattachement.
Les statistiques sur le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur français excluent les inscriptions dans les formations paramédicales et sociales et les établissements dépendant du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

Espaces et Antennes Campus France d'Afrique sub-saharienne et du Maghreb

Espaces

Afrique du Sud : Pretoria

Algérie : Alger ; Annaba ; Constantine ; Oran ; Tlemcen

Angola : Luanda

Bénin : Cotonou

Burkina Faso : Ouagadougou

Cameroun : Douala ; Yaoundé

Comores : Moroni

République du Congo : Brazzaville

Côte d'Ivoire : Abidjan

République Démocratique du Congo : Kinshasa

Djibouti : Djibouti

Gabon : Libreville

Ghana : Accra

Guinée : Conakry

Kenya : Nairobi

Libye : Tripoli

Madagascar : Antananarivo

Mali : Bamako

Maroc : Casablanca ; Rabat

Maurice : Port-Louis

Nigéria : Abuja ; Lagos

Sénégal : Dakar

Tchad : N'Djamena

Togo : Lomé

Tunisie : Tunis

Antennes

Tunisie : Sfax ; Sousse

Sénégal : Kaolack ; Saint-Louis ; Zinguichor

131 étudiants en France en 2011-2012

1 Mobilité étudiante

Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants sud africains en 2010 - *Source : UNESCO*

1- États-Unis (1 641) 2- Royaume-Uni (1 543) 3- Australie (839) 4- Cuba (377) 5- Malaisie (198) France 10ème rang

Population étudiante

Source : UNESCO

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2006 - 2010
Total des étudiants en Afrique du Sud	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Étudiants sud africains en mobilité internationale	5 272	5 562	5 702	5 244	6 166	17,0 %
% des étudiants sud africains en mobilité	ND	ND	ND	ND	ND	-

Projection 2015 - 2030

Source : ONU

	2015	2020	2025	2030
Prévision de la population des 15-24 ans	9 785 000	9 757 000	9 978 000	9 963 000

En 2011-2012, la France a accueilli 131 étudiants sud africains parmi lesquels 82 (62,5 %) étaient inscrits en université.

2 Évolutions 2007 - 2012

AFRIQUE DU SUD - Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2007

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

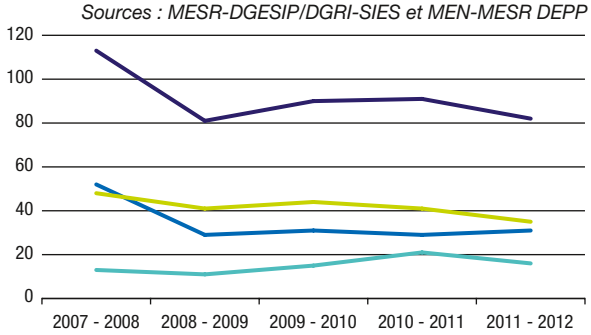

	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	Évolution 2007 - 2012
Total	113	81	90	91	82	-27,4 %
Niveau L	48	41	44	41	35	-27,1 %
Niveau M	52	29	31	29	31	-40,4 %
Niveau D	13	11	15	21	16	23,1 %

AFRIQUE DU SUD - Évolution du nombre de visas pour études délivrés depuis 2007

Source : Ministère de l'Intérieur

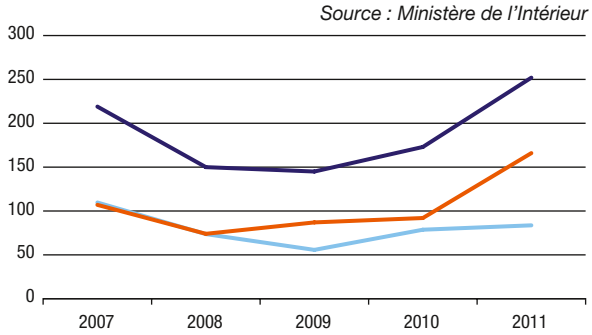

	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2007 - 2011
Total	219	150	145	173	252	15 %
Visas court séjour	107	74	87	92	166	55 %
Visas > à 3 mois	112	76	58	81	86	-23 %

3 Focus 2011 - 2012

AFRIQUE DU SUD - Répartition par niveau et par discipline dans les universités françaises (2011-2012)

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

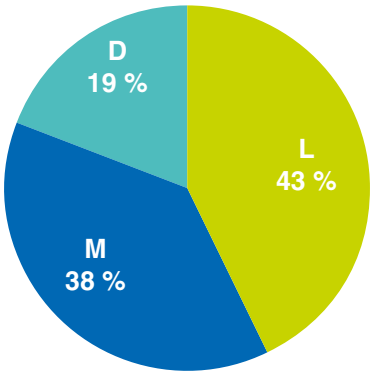

	2011 - 2012	% du total
Niveau L	35	43 %
Niveau M	31	38 %
Niveau D	16	19 %

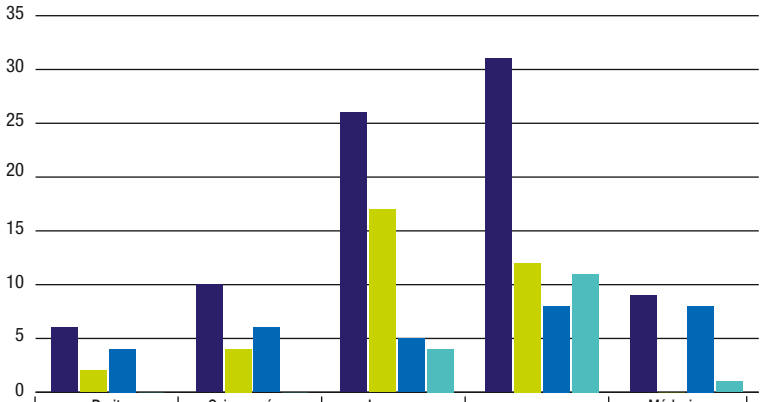

	Droit Sciences politiques	Sciences éco. Adm. éco. et sociale	Langues Lettres Sciences humaines	Sciences (et STAPS)	Médecine Pharmacie Dentaire
Total	6	10	26	31	9
L	NS	NS	17	12	NS
M	NS	6	5	8	8
D	NS	NS	NS	11	NS

Note : Le total calculé à partir de ce tableau peut être légèrement inférieur à celui qui est donné avec l'évolution des effectifs, dans la mesure où certains étudiants ne peuvent être classés dans une discipline.

ND : non disponible - NS : non significatif

23 735 étudiants en France en 2011-2012

1 Mobilité étudiante

Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants algériens en 2010 - *Source : UNESCO*

1- France (20 066) 2- Royaume-Uni (237) 3- Espagne (180) 4- États-Unis (176) 5- Allemagne (171)

estimation ISU

Population étudiante

Source : UNESCO

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2006 - 2010
Total des étudiants en Algérie	817 968	901 562	ND	1 149 666	1 144 271	39,9 %
Étudiants algériens en mobilité internationale	24 409	22 457	21 436	21 965	22 465	-8,0 %
% des étudiants algériens en mobilité	3,0 %	2,5 %	ND	1,9 %	2,0 %	-

Projection 2015 - 2030

Source : ONU

	2015	2020	2025	2030
Prévision de la population des 15-24 ans	6 498 000	6 038 000	6 482 000	7 124 000

En 2011-2012, la France a accueilli 23 735 étudiants algériens parmi lesquels 20 802 (87,6 %) étaient inscrits en université.

2 Évolutions 2007 - 2012

ALGÉRIE - Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2007

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

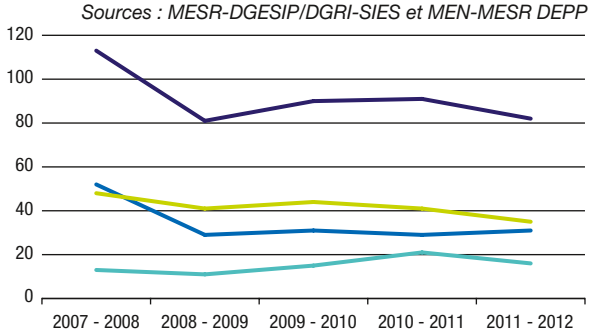

	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	Évolution 2007 - 2012
Total	18 714	18 814	19 676	20 617	20 802	11,2 %
Niveau L	6 543	5 916	6 209	6 557	6 888	5,3 %
Niveau M	8 717	10 870	11 391	12 042	11 980	37,4 %
Niveau D	2 044	2 028	2 076	2 018	1 934	-5,4 %

ALGÉRIE - Évolution du nombre de visas pour études délivrés depuis 2007

Source : Ministère de l'Intérieur

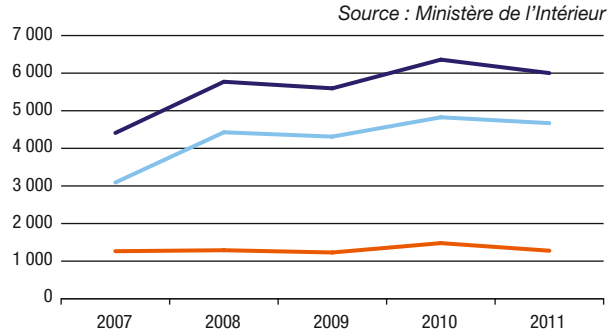

	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2007 - 2011
Total	4 409	5 771	5 596	6 359	6 001	36,1 %
Visas court séjour	1 264	1 290	1 230	1 479	1 277	1,0 %
Visas > à 3 mois	3 145	4 481	4 366	4 880	4 724	50,2 %

3 Focus 2011 - 2012

ALGÉRIE - Répartition par niveau et par discipline dans les universités françaises (2011-2012)

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

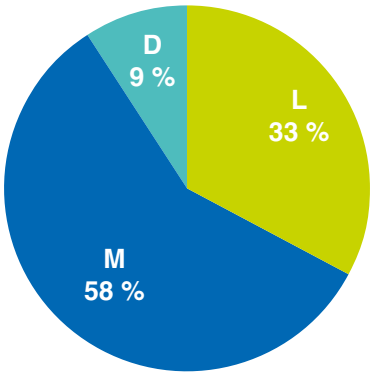

	2011 - 2012	% du total
Niveau L	6 888	33 %
Niveau M	11 980	58 %
Niveau D	1 934	9 %

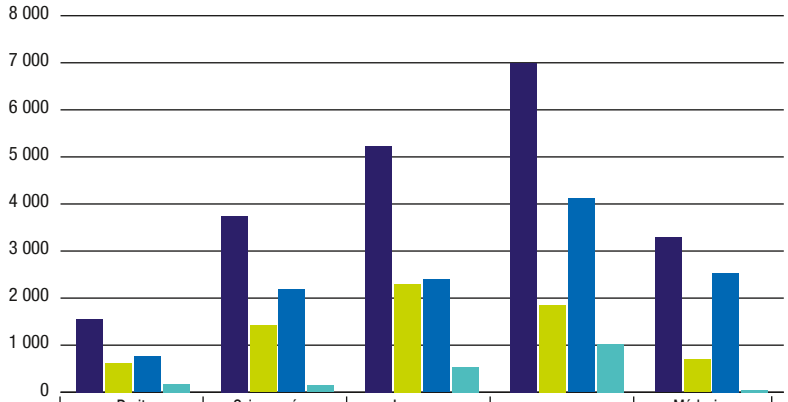

	Droit Sciences politiques	Sciences éco. Adm. éco. et sociale	Langues Lettres Sciences humaines	Sciences (et STAPS)	Médecine Pharmacie Dentaire
Total	1 551	3 745	5 230	6 991	3 285
L	617	1 419	2 299	1 852	701
M	756	2 180	2 398	4 112	2 534
D	178	146	533	1 027	50

Note : Le total calculé à partir de ce tableau peut être légèrement inférieur à celui qui est donné avec l'évolution des effectifs, dans la mesure où certains étudiants ne peuvent être classés dans une discipline.

ND : non disponible

344 étudiants en France en 2011-2012

1 Mobilité étudiante

Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants angolais en 2010 - *Source : UNESCO*

1- Portugal (1 645) 2- Brésil (1 631) 3- Afrique du Sud (1 179) 4- États-Unis (610) 5- Royaume-Uni (317) France 8ème rang

Population étudiante

Source : UNESCO

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2006 - 2010
Total des étudiants en Angola	48 694	ND	ND	ND	66 251	36,1 %
Étudiants angolais en mobilité internationale	6 507	7 237	4 164	7 100	7 052	8,4 %
% des étudiants angolais en mobilité	13,4 %	ND	ND	ND	10,6 %	-

Projection 2015 - 2030

Source : ONU

	2015	2020	2025	2030
Prévision de la population des 15-24 ans	4 477 000	5 324 000	5 937 000	6 761 000

En 2011-2012, la France a accueilli 344 étudiants angolais parmi lesquels 276 (80,2 %) étaient inscrits en université.

2 Évolutions 2007 - 2012

ANGOLA - Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2007

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

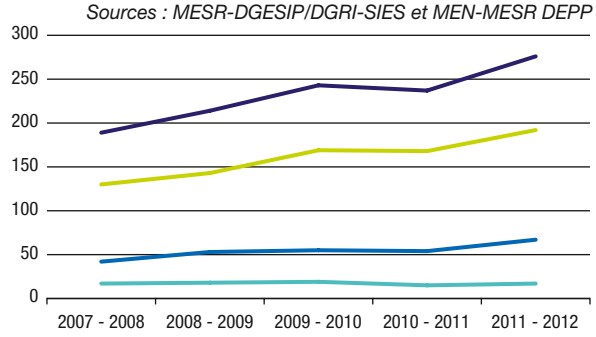

	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	Évolution 2007 - 2012
Total	189	214	243	237	276	46,0 %
Niveau L	130	143	169	168	192	47,7 %
Niveau M	42	53	55	54	67	59,5 %
Niveau D	17	18	19	15	17	0,0 %

ANGOLA - Évolution du nombre de visas pour études délivrés depuis 2007

Source : Ministère de l'Intérieur

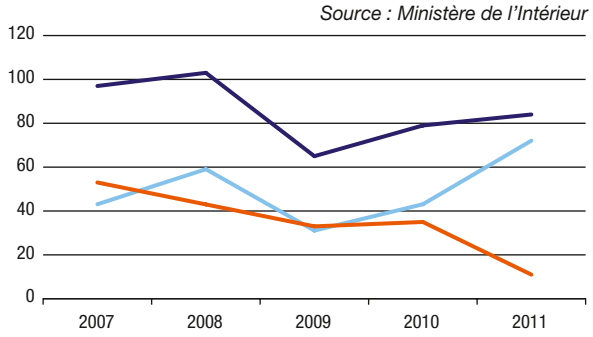

	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2007 - 2011
Total	97	103	65	79	84	-13,4 %
Visas court séjour	53	43	33	35	11	-79,2 %
Visas > à 3 mois	44	60	32	44	73	65,9 %

3 Focus 2011 - 2012

ANGOLA - Répartition par niveau et par discipline dans les universités françaises (2011-2012)

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

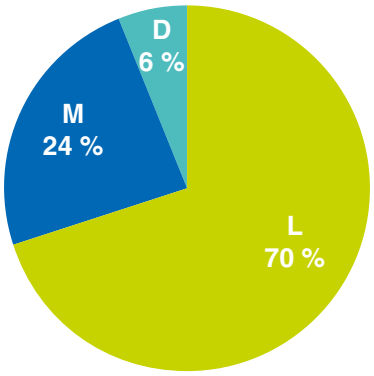

	2011 - 2012	% du total
Niveau L	192	70 %
Niveau M	67	24 %
Niveau D	17	6 %

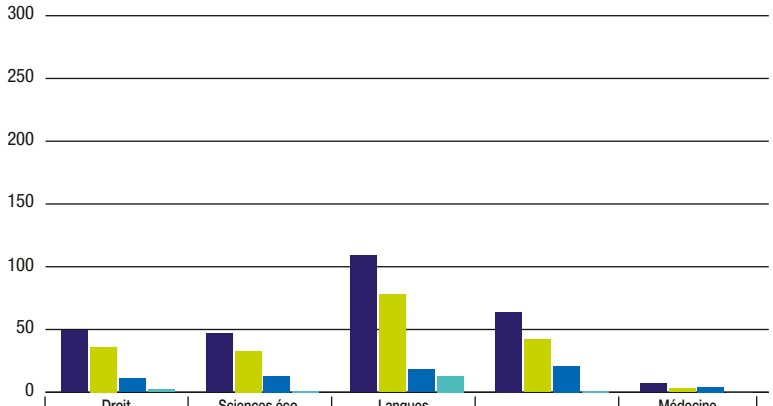

	Droit Sciences politiques	Sciences éco. Adm. éco. et sociale	Langues Lettres Sciences humaines	Sciences (et STAPS)	Médecine Pharmacie Dentaire
Total	49	47	109	64	7
L	36	33	78	42	NS
M	11	13	18	21	NS
D	NS	NS	13	NS	NS

Note : Le total calculé à partir de ce tableau peut être légèrement inférieur à celui qui est donné avec l'évolution des effectifs, dans la mesure où certains étudiants ne peuvent être classés dans une discipline.

ND : non disponible - NS : non significatif

7 483 étudiants en France en 2011-2012

1 Mobilité étudiante

Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants camerounais en 2010 - *Source : UNESCO*

1- France (6 264) | 2- Allemagne (5 121) *estimation ISU* | 3- Italie (2 292) | 4- États-Unis (1 864) | 5- Belgique (671)

Population étudiante

Source : UNESCO

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2006 - 2010
Total des étudiants au Cameroun	120 298	132 134	147 631	174 144	220 331	83,2 %
Étudiants camerounais en mobilité internationale	15 658	16 596	17 956	18 673	20 093	28,3 %
% des étudiants camerounais en mobilité	13,0 %	12,6 %	12,2 %	10,7 %	9,1 %	-

Projection 2015 - 2030

Source : ONU

	2015	2020	2025	2030
Prévision de la population des 15-24 ans	4 338 000	4 718 000	5 284 000	6 016 000

En 2011-2012, la France a accueilli 7 483 étudiants camerounais parmi lesquels 5 356 (71,5 %) étaient inscrits en université.

2 Évolutions 2007 - 2012

CAMEROUN - Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2007

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

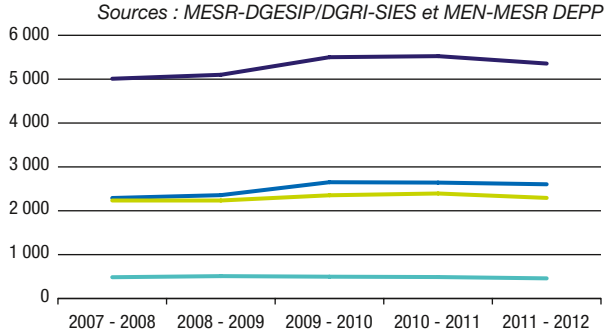

	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	Évolution 2007 - 2012
Total	5 010	5 100	5 501	5 525	5 356	6,9 %
Niveau L	2 234	2 234	2 353	2 394	2 293	2,6 %
Niveau M	2 291	2 356	2 651	2 642	2 604	13,7 %
Niveau D	485	510	497	489	459	-5,4 %

CAMEROUN - Évolution du nombre de visas pour études délivrés depuis 2007

Source : Ministère de l'Intérieur

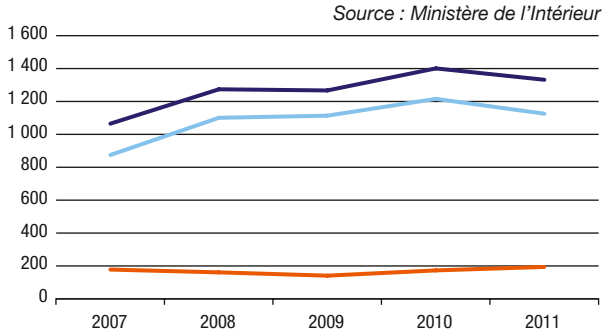

	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2007 - 2011
Total	1 065	1 274	1 267	1 401	1 332	25,1 %
Visas court séjour	178	161	141	173	194	9,0 %
Visas > à 3 mois	887	1 113	1 126	1 228	1 138	28,3 %

3 Focus 2011 - 2012

CAMEROUN - Répartition par niveau et par discipline dans les universités françaises (2011-2012)

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

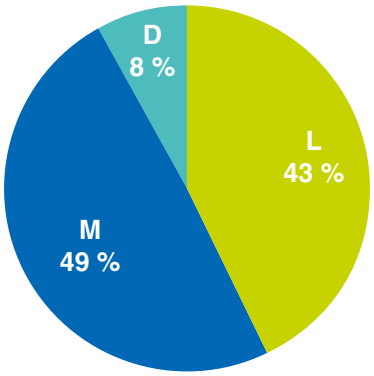

	2011 - 2012	% du total
Niveau L	2 293	43 %
Niveau M	2 604	49 %
Niveau D	459	8 %

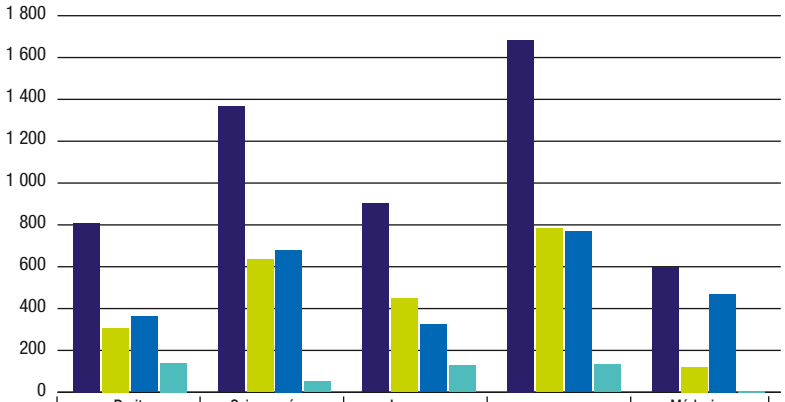

	Droit Sciences politiques	Sciences éco. Adm. éco. et sociale	Langues Lettres Sciences humaines	Sciences (et STAPS)	Médecine Pharmacie Dentaire
Total	808	1 365	902	1 685	596
L	306	634	449	783	121
M	363	679	324	769	469
D	139	52	129	133	6

Note : Le total calculé à partir de ce tableau peut être légèrement inférieur à celui qui est donné avec l'évolution des effectifs, dans la mesure où certains étudiants ne peuvent être classés dans une discipline.

ND : non disponible

4 331 étudiants en France en 2011-2012

Mobilité étudiante 1

Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants ivoiriens en 2010 - *Source : UNESCO*

1- France (3 544) 2- États-Unis (859) 3- Maroc (354) 4- Allemagne (182) 5- Italie (136)

estimation ISU

Population étudiante

Source : UNESCO

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2006 - 2010
Total des étudiants en Côte d'Ivoire	149 261*	156 772	ND	151 435	ND	ND
Étudiants ivoiriens en mobilité internationale	5 732	5 670	5 860	5 792	6 197	8,1 %
% des étudiants ivoiriens en mobilité	3,8 %	3,6 %	ND	3,8 %	ND	-

*estimation ISU

Projection 2015 - 2030

Source : ONU

	2015	2020	2025	2030
Prévision de la population des 15-24 ans	4 494 000	4 967 000	5 387 000	6 060 000

En 2011-2012, la France a accueilli 4 331 étudiants ivoiriens parmi lesquels 3 439 (79,4 %) étaient inscrits en université.

Évolutions 2007 - 2012 2

CÔTE D'IVOIRE - Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2007

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

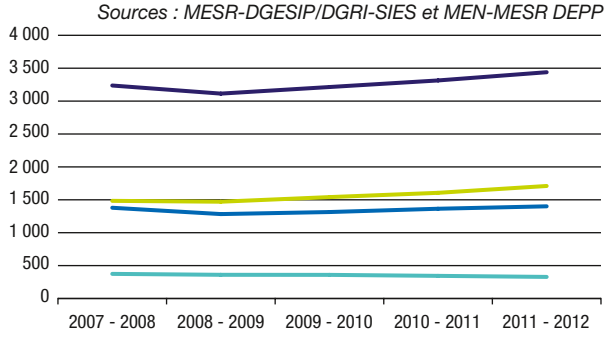

	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	Évolution 2007 - 2012
Total	3 237	3 114	3 214	3 314	3 439	6,2 %
Niveau L	1 484	1 471	1 541	1 606	1 710	15,2 %
Niveau M	1 379	1 283	1 314	1 364	1 401	1,6 %
Niveau D	374	360	359	344	328	-12,3 %

CÔTE D'IVOIRE - Évolution du nombre de visas pour études délivrés depuis 2007

Source : Ministère de l'Intérieur

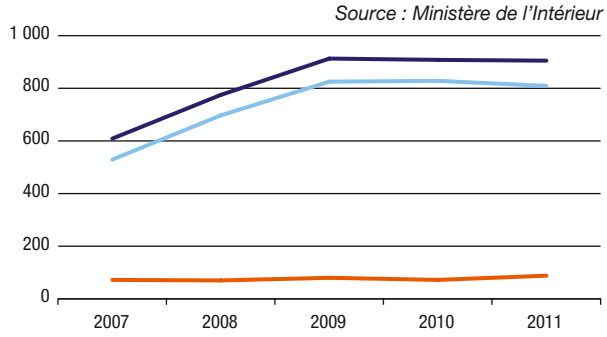

	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2007 - 2011
Total	609	775	913	908	905	48,6 %
Visas court séjour	72	70	80	72	88	22,2 %
Visas > à 3 mois	537	705	833	836	817	52,1 %

Focus 2011 - 2012 3

CÔTE D'IVOIRE - Répartition par niveau et par discipline dans les universités françaises (2011-2012)

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

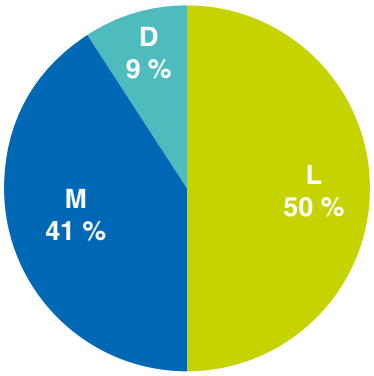

	2011 - 2012	% du total
Niveau L	1 710	50 %
Niveau M	1 401	41 %
Niveau D	328	9 %

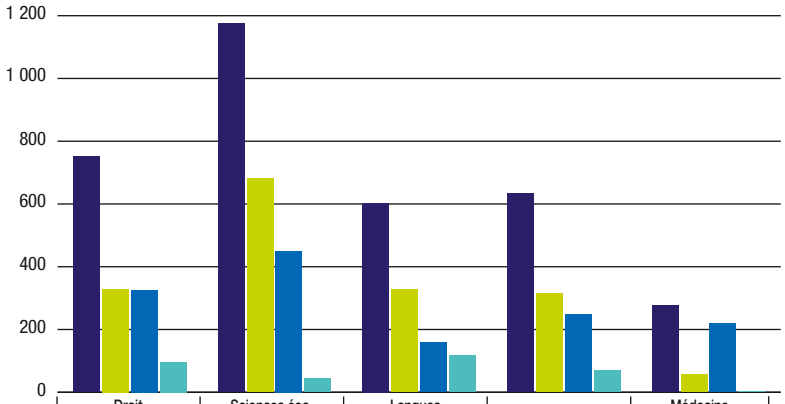

	Droit Sciences politiques	Sciences éco. Adm. éco. et sociale	Langues Lettres Sciences humaines	Sciences (et STAPS)	Médecine Pharmacie Dentaire
Total	751	1 175	603	633	277
L	329	682	328	315	56
M	326	450	158	248	219
D	96	43	117	70	NS

Note : Le total calculé à partir de ce tableau peut être légèrement inférieur à celui qui est donné avec l'évolution des effectifs, dans la mesure où certains étudiants ne peuvent être classés dans une discipline.

ND : non disponible - NS : non significatif

4 294 étudiants en France en 2011-2012

1 Mobilité étudiante

Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants gabonais en 2010 - *Source : UNESCO*

1- France (4 205) 2- Afrique du Sud (412) 3- États-Unis (303) 4- Allemagne (187) 5- Cuba (29)

estimation ISU

Population étudiante

Source : UNESCO

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2006 - 2010
Total des étudiants au Gabon	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Étudiants gabonais en mobilité internationale	3 722	4 101	4 405	4 775	5 793	55,6 %
% des étudiants gabonais en mobilité	ND	ND	ND	ND	ND	-

*estimation ISU

Projection 2015 - 2030

Source : ONU

	2015	2020	2025	2030
Prévision de la population des 15-24 ans	342 000	344 000	352 000	386 000

En 2011-2012, la France a accueilli 4 294 étudiants gabonais parmi lesquels 3 338 (77,7 %) étaient inscrits en université.

2 Évolutions 2007 - 2012

GABON - Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2007

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

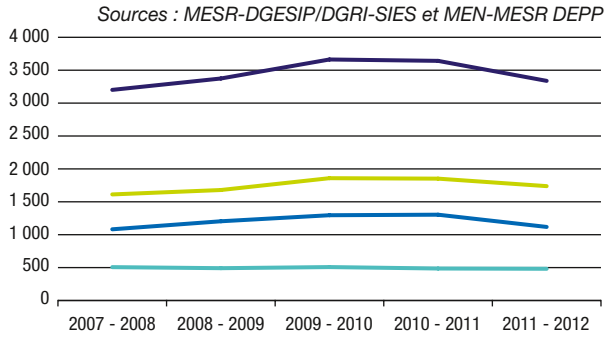

	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	Évolution 2007 - 2012
Total	3 201	3 374	3 663	3 642	3 338	4,3 %
Niveau L	1 612	1 679	1 859	1 852	1 738	7,8 %
Niveau M	1 082	1 204	1 296	1 304	1 118	3,3 %
Niveau D	507	491	508	486	482	-4,9 %

GABON - Évolution du nombre de visas pour études délivrés depuis 2007

Source : Ministère de l'Intérieur

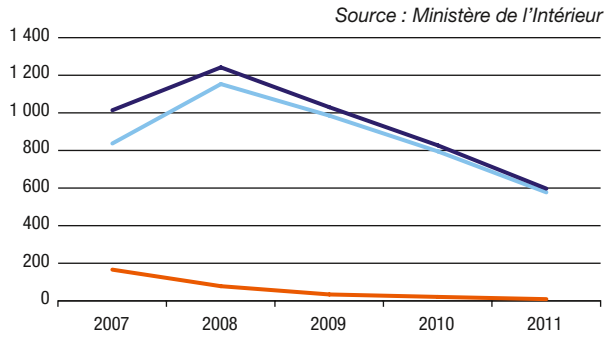

	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2007 - 2011
Total	1 014	1 242	1 030	827	597	-41 %
Visas court séjour	166	78	34	21	9	-95 %
Visas > à 3 mois	848	1164	996	806	588	-31 %

3 Focus 2011 - 2012

GABON - Répartition par niveau et par discipline dans les universités françaises (2011-2012)

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

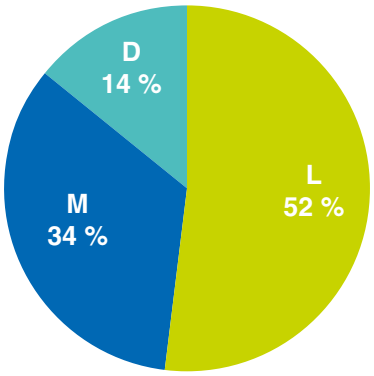

	2011 - 2012	% du total
Niveau L	1 738	52 %
Niveau M	1 118	33 %
Niveau D	482	14 %

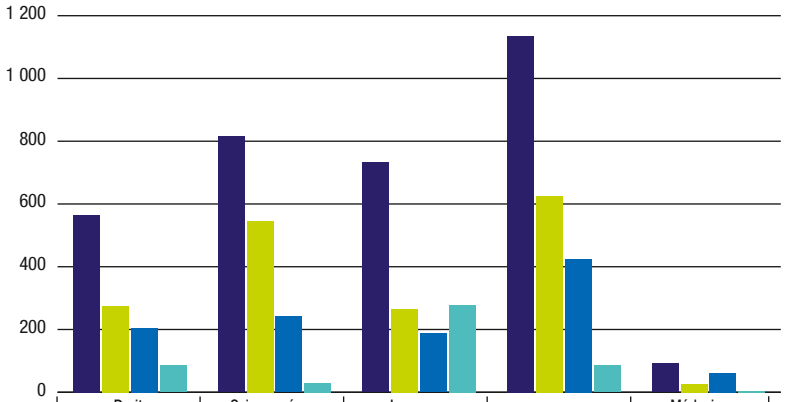

	Droit Sciences politiques	Sciences éco. Adm. éco. et sociale	Langues Lettres Sciences humaines	Sciences (et STAPS)	Médecine Pharmacie Dentaire
Total	565	815	732	1 135	91
L	275	545	266	626	26
M	204	241	188	424	61
D	86	29	278	85	NS

Note : Le total calculé à partir de ce tableau peut être légèrement inférieur à celui qui est donné avec l'évolution des effectifs, dans la mesure où certains étudiants ne peuvent être classés dans une discipline.

ND : non disponible - NS : non significatif

258 étudiants en France en 2011-2012

1 Mobilité étudiante

Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants ghanéens en 2010 - *Source : UNESCO*

1- États-Unis (2 925) 2- Royaume-Uni (1 881) 3- Finlande (395) 4- Allemagne (313) 5- Canada (306) *données 2009* France 8ème rang

Population étudiante

Source : UNESCO

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2006 - 2010
Total des étudiants au Ghana	119 559	110 184	140 017	190 273	203 376	70,1 %
Étudiants ghanéens en mobilité internationale	8 182	7 687	7 562	7 571	7 845	-4,1 %
% des étudiants ghanéens en mobilité	6,8 %	7,0 %	5,4 %	4,0 %	3,9 %	-

Projection 2015 - 2030

Source : ONU

	2015	2020	2025	2030
Prévision de la population des 15-24 ans	5 271 000	5 769 000	6 442 000	7 288 000

En 2011-2012, la France a accueilli 258 étudiants ghanéens parmi lesquels 208 (80,6 %) étaient inscrits en université.

2 Évolutions 2007 - 2012

GHANA - Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2007

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

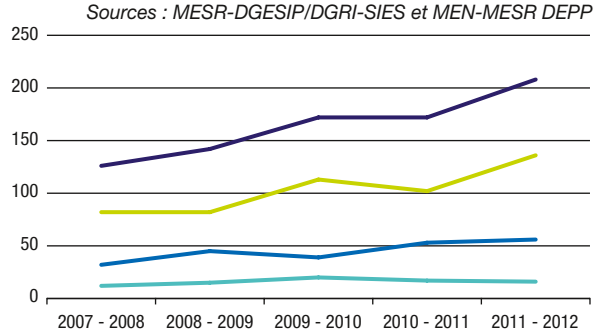

	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	Évolution 2007 - 2012
Total	126	142	172	172	208	65,1 %
Niveau L	82	82	113	102	136	65,9 %
Niveau M	32	45	39	53	56	75,0 %
Niveau D	12	15	20	17	16	33,3 %

GHANA - Évolution du nombre de visas pour études délivrés depuis 2007

Source : Ministère de l'Intérieur

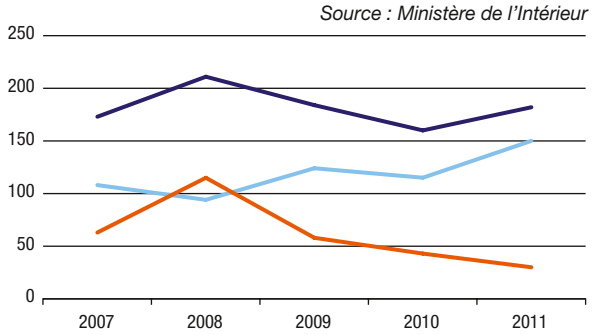

	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2007 - 2011
Total	173	211	184	160	182	5 %
Visas court séjour	63	115	58	43	30	-52 %
Visas > à 3 mois	110	96	126	117	152	38 %

3 Focus 2011 - 2012

GHANA - Répartition par niveau et par discipline dans les universités françaises (2011-2012)

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

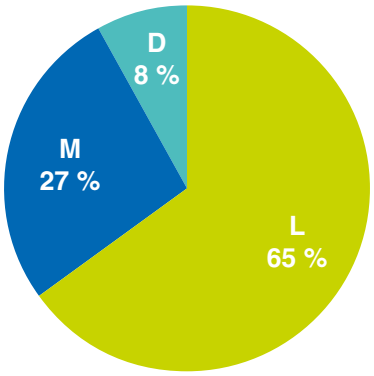

	2011 - 2012	% du total
Niveau L	136	65 %
Niveau M	56	27 %
Niveau D	16	8 %

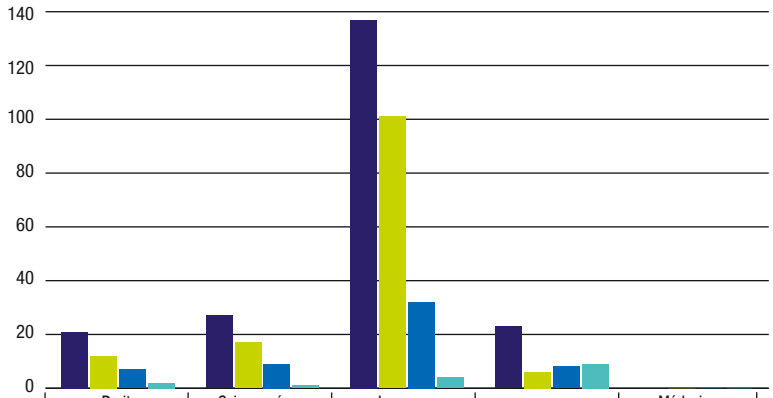

	Droit Sciences politiques	Sciences éco. Adm. éco. et sociale	Langues Lettres Sciences humaines	Sciences (et STAPS)	Médecine Pharmacie Dentaire
Total	21	27	137	23	NS
L	12	17	101	6	NS
M	7	9	32	8	NS
D	NS	NS	NS	9	NS

Note : Le total calculé à partir de ce tableau peut être légèrement inférieur à celui qui est donné avec l'évolution des effectifs, dans la mesure où certains étudiants ne peuvent être classés dans une discipline.

ND : non disponible - NS : non significatif

4 104 étudiants en France en 2011-2012

1 Mobilité étudiante

Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants malgaches en 2010 - *Source : UNESCO*

1- France (3 465) 2- États-Unis (141) 3- Maroc (112) 4- Maurice (81) 5- Allemagne (60)

estimation ISU

Population étudiante

Source : UNESCO

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2006 - 2010
Total des étudiants à Madagascar	49 680	58 313	62 069	68 460	74 444	49,8 %
Étudiants malgaches en mobilité internationale	4 187	4 088	4 031	4 086	4 128	-1,4 %
% des étudiants malgaches en mobilité	8,4 %	7,0 %	6,5 %	6,0 %	5,5 %	-

Projection 2015 - 2030

Source : ONU

	2015	2020	2025	2030
Prévision de la population des 15-24 ans	4 876 000	5 540 000	6 116 000	7 041 000

En 2011-2012, la France a accueilli 4 104 étudiants malgaches parmi lesquels 3 502 (85,3 %) étaient inscrits en université.

2 Évolutions 2007 - 2012

MADAGASCAR - Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2007

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

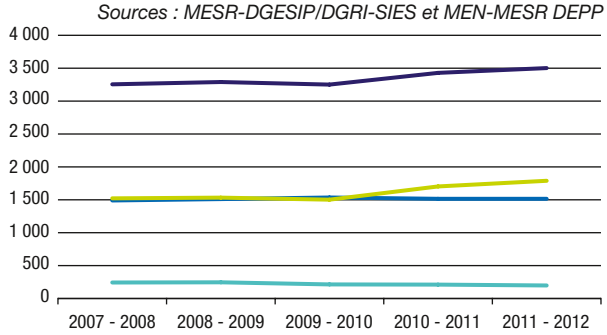

	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	Évolution 2007 - 2012
Total	3 255	3 290	3 251	3 429	3 502	7,6 %
Niveau L	1 522	1 533	1 502	1 703	1 789	17,5 %
Niveau M	1 490	1 511	1 535	1 515	1 515	1,7 %
Niveau D	243	246	214	211	198	-18,5 %

MADAGASCAR - Évolution du nombre de visas pour études délivrés depuis 2007

Source : Ministère de l'Intérieur

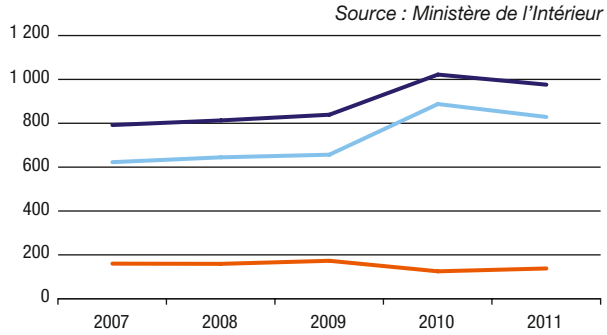

	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2007 - 2011
Total	792	813	839	1 022	976	23,2 %
Visas court séjour	160	159	173	125	138	-13,8 %
Visas > à 3 mois	632	654	666	897	838	32,6 %

3 Focus 2011 - 2012

MADAGASCAR - Répartition par niveau et par discipline dans les universités françaises (2011-2012)

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

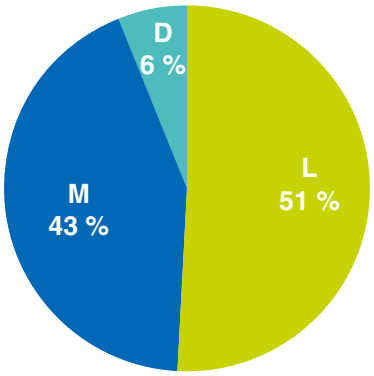

	2011 - 2012	% du total
Niveau L	1 789	51 %
Niveau M	1 515	43 %
Niveau D	198	6 %

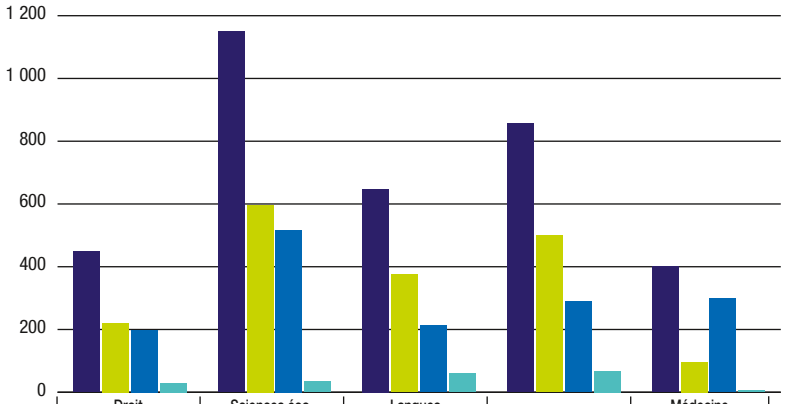

	Droit Sciences politiques	Sciences éco. Adm. éco. et sociale	Langues Lettres Sciences humaines	Sciences (et STAPS)	Médecine Pharmacie Dentaire
Total	448	1 149	648	857	400
L	220	597	375	500	97
M	198	517	213	289	298
D	30	35	60	68	5

Note : Le total calculé à partir de ce tableau peut être légèrement inférieur à celui qui est donné avec l'évolution des effectifs, dans la mesure où certains étudiants ne peuvent être classés dans une discipline.

ND : non disponible

32 482 étudiants en France en 2011-2012

1 Mobilité étudiante

Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants marocains en 2010 - *Source : UNESCO*

1- France (27 467) 2- Espagne (3 514) 3- Allemagne (3 306) *estimation ISU* 4- Italie (1 554) 5- États-Unis (1 110)

Population étudiante

Source : UNESCO

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2006 - 2010
Total des étudiants au Maroc	384 595	369 142	401 093	418 833	ND	ND
Étudiants marocains en mobilité internationale	42 828	39 742	40 782	41 436	42 800	-0,1 %
% des étudiants marocains en mobilité	11,1 %	10,8 %	10,2 %	9,9 %	ND	-

Projection 2015 - 2030

Source : ONU

	2015	2020	2025	2030
Prévision de la population des 15-24 ans	6 044 000	5 755 000	5 737 000	6 061 000

En 2011-2012, la France a accueilli 32 482 étudiants marocains parmi lesquels 20 665 (63,6 %) étaient inscrits en université.

2 Évolutions 2007 - 2012

MAROC - Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2007

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

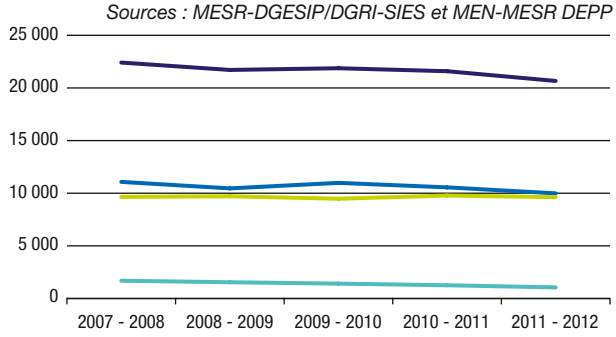

	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	Évolution 2007 - 2012
Total	22 411	21 710	21 873	21 590	20 665	-7,8 %
Niveau L	9 647	9 708	9 477	9 778	9 623	-0,2 %
Niveau M	11 078	10 459	10 984	10 556	9 988	-9,8 %
Niveau D	1 686	1 543	1 412	1 256	1 054	-37,5 %

MAROC - Évolution du nombre de visas pour études délivrés depuis 2007

Source : Ministère de l'Intérieur

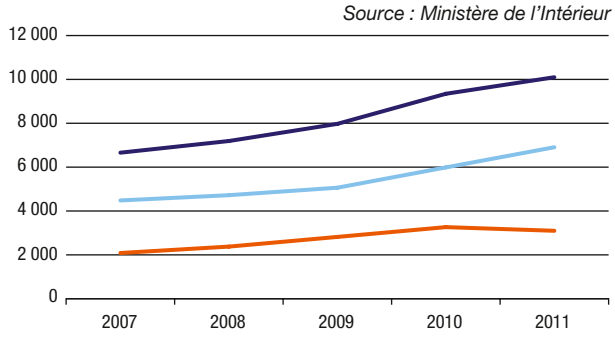

	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2007 - 2011
Total	6 659	7 191	7 973	9 345	10 099	51,7 %
Visas court séjour	2 085	2 377	2 818	3 265	3 098	48,6 %
Visas > à 3 mois	4 574	4 814	5 155	6 080	7 001	53,1 %

3 Focus 2011 - 2012

MAROC - Répartition par niveau et par discipline dans les universités françaises (2011-2012)

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

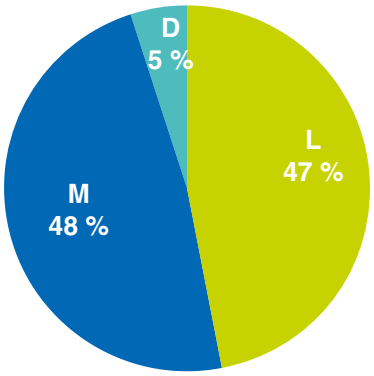

	2011 - 2012	% du total
Niveau L	9 623	47 %
Niveau M	9 988	48 %
Niveau D	1 054	5 %

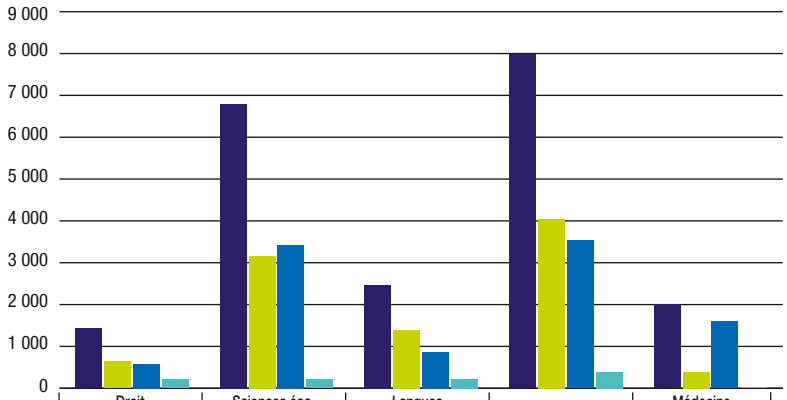

	Droit Sciences politiques	Sciences éco. Adm. éco. et sociale	Langues Lettres Sciences humaines	Sciences (et STAPS)	Médecine Pharmacie Dentaire
Total	1 424	6 797	2 470	7 973	2 001
L	637	3 160	1 389	4 048	389
M	576	3 424	861	3 533	1 594
D	211	213	225	387	18

Note : Le total calculé à partir de ce tableau peut être légèrement inférieur à celui qui est donné avec l'évolution des effectifs, dans la mesure où certains étudiants ne peuvent être classés dans une discipline.

ND : non disponible

263 étudiants en France en 2011-2012

1 Mobilité étudiante

Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants nigérians en 2010 - *Source : UNESCO*

1- Royaume-Uni (16 486) 2- États-Unis(6 510) 3- Malaisie (4 290) 4- Afrique du Sud (1 290) 5- Finlande (731) France 16ème rang

Population étudiante

Source : UNESCO

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2006 - 2010
Total des étudiants au Nigéria	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Étudiants nigérians en mobilité internationale	19 601	23 132	27 185	33 994	38 851	98,2 %
% des étudiants nigérians en mobilité	ND	ND	ND	ND	ND	-

Projection 2015 - 2030

Source : ONU

	2015	2020	2025	2030
Prévision de la population des 15-24 ans	34 586 000	39 628 000	45 322 000	52 209 000

En 2011-2012, la France a accueilli 263 étudiants nigérians parmi lesquels 179 (68 %) étaient inscrits en université.

2 Évolutions 2007 - 2012

NIGÉRIA - Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2007

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

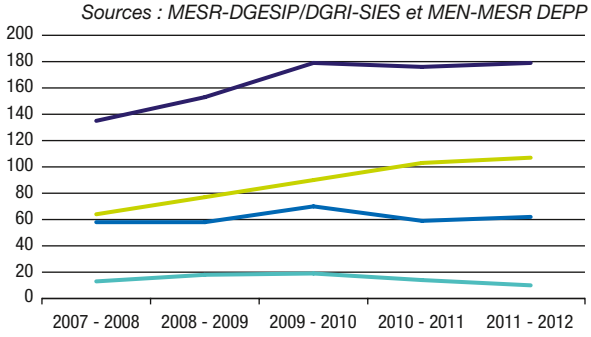

	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	Évolution 2007 - 2012
Total	135	153	179	176	179	32,6 %
Niveau L	64	77	90	103	107	67,2 %
Niveau M	58	58	70	59	62	6,9 %
Niveau D	13	18	19	14	10	-23,1 %

NIGÉRIA - Évolution du nombre de visas pour études délivrés depuis 2007

Source : Ministère de l'Intérieur

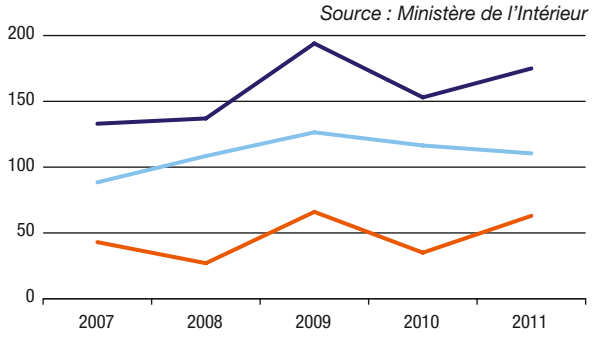

	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2007 - 2011
Total	133	137	194	153	175	31,6%
Visas court séjour	43	27	66	35	63	46,5%
Visas > à 3 mois	90	110	128	118	112	24,4%

3 Focus 2011 - 2012

NIGÉRIA - Répartition par niveau et par discipline dans les universités françaises (2011-2012)

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

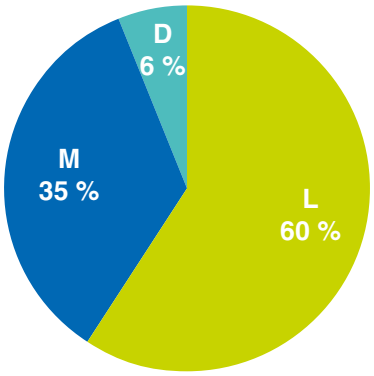

	2011 - 2012	% du total
Niveau L	107	60 %
Niveau M	62	35 %
Niveau D	10	6 %

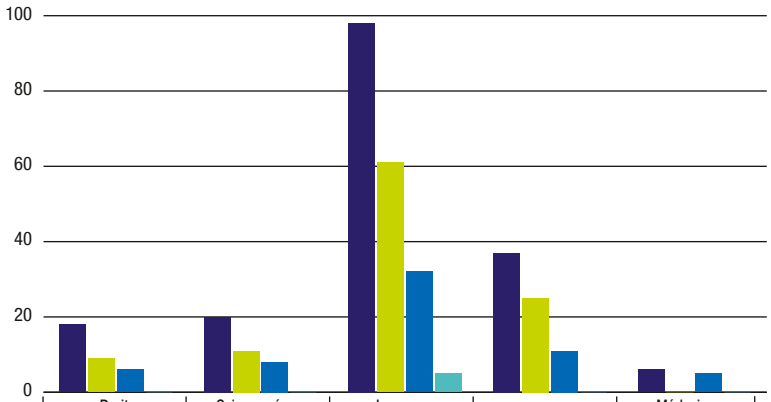

	Droit Sciences politiques	Sciences éco. Adm. éco. et sociale	Langues Lettres Sciences humaines	Sciences (et STAPS)	Médecine Pharmacie Dentaire
Total	18	20	98	37	6
L	9	11	61	25	NS
M	6	8	32	11	5
D	NS	NS	5	NS	NS

Note : Le total calculé à partir de ce tableau peut être légèrement inférieur à celui qui est donné avec l'évolution des effectifs, dans la mesure où certains étudiants ne peuvent être classés dans une discipline.

ND : non disponible - NS : non significatif

9 555 étudiants en France en 2011-2012

1 Mobilité étudiante

Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants sénégalais en 2010 - *Source : UNESCO*

1- France (9 278) 2- États-Unis (618) 3- Maroc (504) 4- Allemagne (165) 5- Suisse (118)

estimation ISU

Population étudiante

Source : UNESCO

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2006 - 2010
Total des étudiants au Sénégal	62 539	71 211	91 359	94 371	92 106*	47,3 %
Étudiants sénégalais en mobilité internationale	11 723	11 664	11 873	11 614	11 928	1,7 %
% des étudiants sénégalais en mobilité	18,7 %	16,4 %	13,0 %	12,3 %	13,0 %	-

*estimation nationale

Projection 2015 - 2030

Source : ONU

	2015	2020	2025	2030
Prévision de la population des 15-24 ans	2 889 000	3 262 000	3 710 000	4 284 000

En 2011-2012, la France a accueilli 9 555 étudiants sénégalais parmi lesquels 7 756 (81,1 %) étaient inscrits en université.

2 Évolutions 2007 - 2012

SÉNÉGAL - Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2007

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

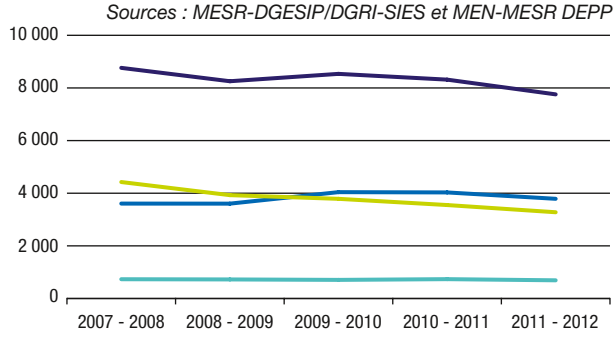

	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	Évolution 2007 - 2012
Total	8 763	8 255	8 535	8 316	7 756	-11,5 %
Niveau L	4 425	3 927	3 787	3 551	3 277	-25,9 %
Niveau M	3 606	3 604	4 041	4 030	3 788	5,0 %
Niveau D	732	724	707	735	691	-5,6 %

SÉNÉGAL - Évolution du nombre de visas pour études délivrés depuis 2007

Source : Ministère de l'Intérieur

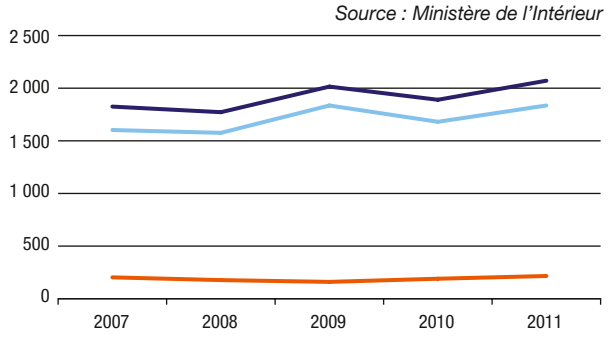

	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2007 - 2011
Total	1 825	1 772	2 015	1 890	2 071	13,5 %
Visas court séjour	203	177	160	190	216	6,4 %
Visas > à 3 mois	1 622	1 595	1 855	1 700	1 855	14,4 %

3 Focus 2011 - 2012

SÉNÉGAL - Répartition par niveau et par discipline dans les universités françaises (2011-2012)

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

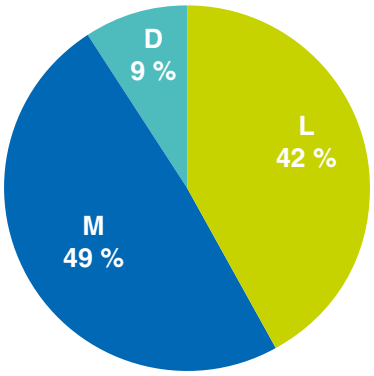

	2011 - 2012	% du total
Niveau L	3 277	42 %
Niveau M	3 788	49 %
Niveau D	691	9 %

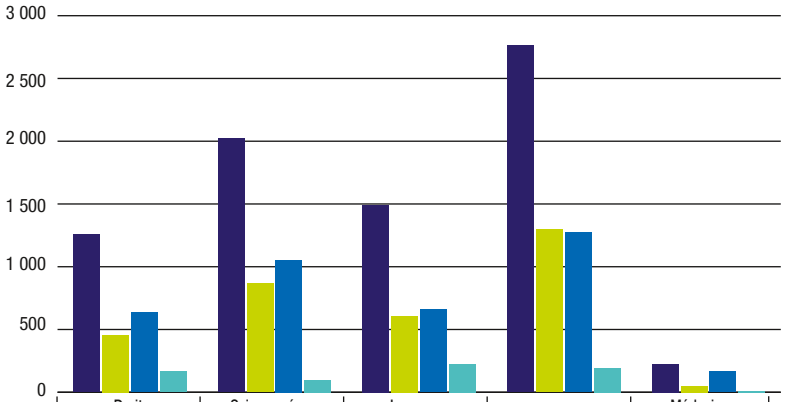

	Droit Sciences politiques	Sciences éco. Adm. éco. et sociale	Langues Lettres Sciences humaines	Sciences (et STAPS)	Médecine Pharmacie Dentaire
Total	1 255	2 022	1 492	2 763	224
L	457	868	606	1 296	50
M	634	1055	661	1 273	165
D	164	99	225	194	9

Note : Le total calculé à partir de ce tableau peut être légèrement inférieur à celui qui est donné avec l'évolution des effectifs, dans la mesure où certains étudiants ne peuvent être classés dans une discipline.

ND : non disponible - NS : non significatif

12 976 étudiants en France en 2011-2012

1 Mobilité étudiante

Les 5 premiers pays d'accueil des étudiants tunisiens en 2010 - *Source : UNESCO*

1- France (11 659) | 2- Allemagne (2 657) *estimation ISU* | 3- Roumanie (1 282) | 4- Italie (753) | 5- Ukraine (587)

Population étudiante

Source : UNESCO

	2006	2007	2008	2009	2010	Évolution 2006 - 2010
Total des étudiants en Tunisie	325 325	326 185	350 828	360 172	373 427	14,8 %
Étudiants tunisiens en mobilité internationale	16 399	16 716	17 767	18 645	19 506	18,9 %
% des étudiants tunisiens en mobilité	5,0 %	5,1 %	5,1 %	5,2 %	5,2 %	-

*estimation nationale

Projection 2015 - 2030

Source : ONU

	2015	2020	2025	2030
Prévision de la population des 15-24 ans	1 748 000	1 578 000	1 635 000	1 780 000

En 2011-2012, la France a accueilli 12 976 étudiants tunisiens parmi lesquels 10 033 (77,3 %) étaient inscrits en université.

2 Évolutions 2007 - 2012

TUNISIE - Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2007

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

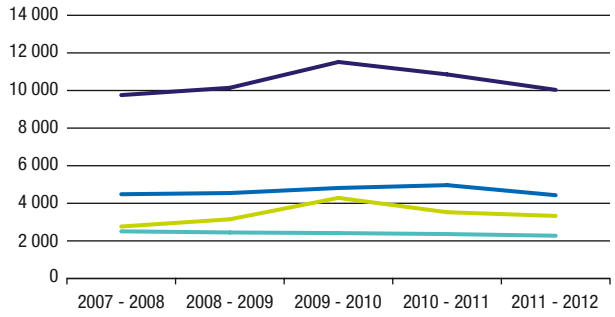

	2007 - 2008	2008 - 2009	2009 - 2010	2010 - 2011	2011 - 2012	Évolution 2007 - 2012
Total	9 756	10 144	11 517	10 856	10 033	2,8 %
Niveau L	2 765	3 150	4 287	3 526	3 328	20,4 %
Niveau M	4 482	4 546	4 815	4 966	4 430	-1,2 %
Niveau D	2 509	2 448	2 415	2 364	2 275	-9,3 %

TUNISIE - Évolution du nombre de visas pour études délivrés depuis 2007

Source : Ministère de l'Intérieur

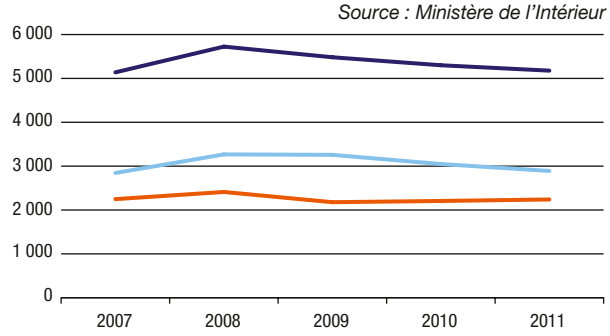

	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2007 - 2011
Total	5 138	5 725	5 482	5 300	5 177	0,8 %
Visas court séjour	2 248	2 411	2 178	2 206	2 240	-0,4 %
Visas > à 3 mois	2 890	3 314	3 304	3 094	2 937	1,6 %

3 Focus 2011 - 2012

TUNISIE - Répartition par niveau et par discipline dans les universités françaises (2011-2012)

Sources : MESR-DGESIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

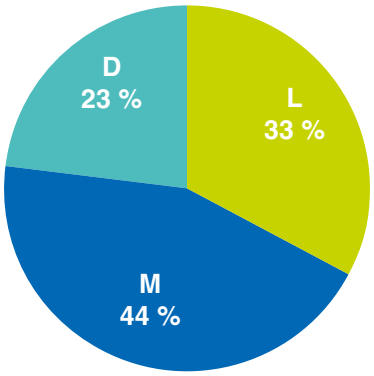

	2011 - 2012	% du total
Niveau L	3 328	33 %
Niveau M	4 430	44 %
Niveau D	2 275	23 %

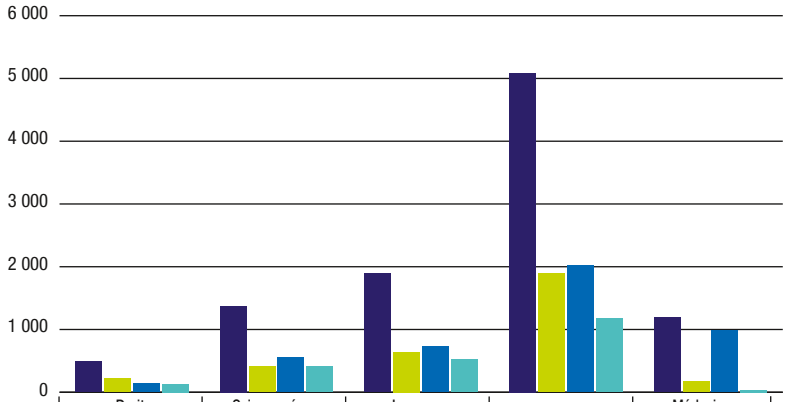

	Droit Sciences politiques	Sciences éco. Adm. éco. et sociale	Langues Lettres Sciences humaines	Sciences (et STAPS)	Médecine Pharmacie Dentaire
Total	493	1 376	1 890	5 087	1 187
L	218	407	639	1 890	174
M	142	556	728	2 023	981
D	133	413	523	1174	32

Note : Le total calculé à partir de ce tableau peut être légèrement inférieur à celui qui est donné avec l'évolution des effectifs, dans la mesure où certains étudiants ne peuvent être classés dans une discipline.

ND : non disponible - NS : non significatif

Table

Partie 1 *(pages 2 à 6)*

La mobilité des étudiants du continent africain

Des problématiques de mobilité différentes selon les régions de la zone

Partie 2 *(pages 6 à 8)*

Éclairage thématique

Partie 3 *(pages 8 à 12)*

Mobilité vers la France

Partie 4 *(pages 13 à 15)*

Les manifestations et les programmes de bourse

Espaces et Antennes Campus France d'Afrique sub-saharienne et du Maghreb

Fiches statistiques détaillées par pays *(pages 16 à 27)*

Directeur de la publication : Antoine Grassin, Directeur général

Comité éditorial : Antoine Grassin, Directeur général, Olivier Chiche-Portiche, Directeur Département de la promotion et de la valorisation de l'Enseignement supérieur, Yoann Le Bonhomme, Responsable géographique pour la zone Afrique, Maghreb et Moyen-Orient, Département de la promotion et de la valorisation de l'Enseignement supérieur, Oumou Diakité et Raphaëlle Hallier, Responsables géographiques adjointes Maghreb, Afrique et Moyen-Orient, Anne Benoit, Directrice des Études et de la Communication et Laura Foka, Chargée d'Études et d'Analyses.

Cette Note a été rédigée par Yoann Le Bonhomme assisté par Oumou Diakité, Raphaëlle Hallier et Laura Foka.
Laura Foka a également collecté les informations statistiques.

Édition : Anne Benoit
anne.benoit@campusfrance.org

Réalisation : Agence Studio Boss - Paris
Impression, diffusion : Graphoprint - Paris

Agence Campus France
28 rue de la Grange aux Belles - 75010 Paris
Tél. : 01 40 40 58 58
www.campusfrance.org

Les Notes Campus France sont imprimées sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Juin 2013

ISSN 2117-8348

les notes de Campus France
Hors-série n° 7 - Juin 2013

CAMPUS FRANCE
campusfrance.org